



3 1761 07748476 4

PK

3798

691M74

1876

t.4




UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

WILLIAM H. DONNER
COLLECTION

*purchased from
a gift by*

THE DONNER CANADIAN
FOUNDATION



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

87

BIBLIOTHEQUE ORIENTALE ELZÉVIRIENNE

IX

LE CHARIOT
DE TERRE CUITE

IMPRIMERIE D. BARDIN, A SAINT-GERMAIN.



LE CHARIOT

DE TERRE CUITE

(MRICCHAKATIKA)

DRAME SANSCRIT

attribué au roi Çûdraka, traduit et annoté des scolies
inédites de Lallâ Dîkshita,

PAR

PAUL REGNAUD

*Ancien élève de l'École pratique des Hautes-Études,
Membre de la Société asiatique.*



TOME QUATRIÈME



PARIS

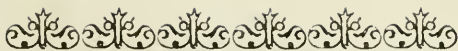
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

—
1877



PK
3798
S91M74
1876
t.4



LE CHARIOT

DE TERRE CUITE

ACTE IX

LE PROCÈS

L'HUISSIER, *apparaissant sur la scène.* — J'ai reçu l'ordre des juges (1). « Huissier, m'ont-ils dit, rends-toi dans la salle de justice et prépare les sièges. » Je viens en conséquence exécuter ces prescriptions. (*Il s'avance en regardant autour de lui.*) Voilà la salle; entrons. (*Il entre, balaye et met les sièges en place.*) La salle est nettoyée (2) et les sièges sont prêts; je vais en informer les juges. (*Il s'avance en regardant autour de lui.*) Ah! voilà le beau-frère du roi qui vient ici; c'est un méchant homme (3) et je vais tâcher de passer sans qu'il me voie. (*Il se retire à l'écart.*)

SAMSTHANAKA, *brillamment paré*. — « Je me suis baigné dans de l'eau, dans des ondes, dans des flots : je me suis couché dans un parc, dans un bosquet, dans un jardin, entouré comme un gandharva de jeunes filles, de tendrons, de femmes belles et bien faites.

« *On m'a fait* et des nœuds et des nattes ; on m'a mis des boucles d'oreilles et des perles et un chignon relevé. Ne suis-je pas un prince (4) paré et décoré ? »

Pareil au ver qui, ayant pénétré dans les entrailles, y exerce les effets du poison, j'ai trouvé de vastes intestins à *ravager*... Reste à savoir sur qui je ferai retomber cette déplorable affaire (5) ? (*Rappelant ses souvenirs.*) Ah ! j'y suis. C'est sur Chârudatta, cet indigent, que j'en ferai porter le fardeau. D'ailleurs il est pauvre : la chose paraîtra tout à fait vraisemblable (6). C'est cela ; je vais entrer dans la salle de justice et faire prendre note devant moi que Chârudatta a assassiné Vasantasena. Allons-y *sans tarder*. (*Il s'avance en regardant autour de lui.*) La voici *justement*. (*Il entre.*) Ah ! les sièges sont prêts ; en attendant que les juges n'arrivent, je vais m'asseoir un instant sur ce carré de gazon et je regarderai les passants (7). (*Il s'assied.*)

L'HUISSIER, *s'avançant d'un autre côté en regardant devant lui.* — Voici les juges ; il faut m'approcher.

(Arrive sur la scène le juge président entouré du prévôt des marchands (8), du greffier, etc.)

LE JUGE. — Holà ! Messieurs le prévôt des marchands et le greffier !

LE PRÉVÔT ET LE GREFFIER. — Nous sommes à vos ordres, Seigneur.

LE JUGE. — La solution d'une affaire dépend de bien des choses (9) et il est toujours difficile aux juges de pénétrer dans la pensée d'autrui (10).

« On voit souvent porter contre quelqu'un une demande en justice dont la preuve est à faire (11) et que l'enquête (12) ne justifie pas. Mais les demandeurs, dominés par la passion, ne reconnaissent pas leurs torts devant le tribunal, et le prince n'est touché que par les griefs qu'exagèrent à plaisir les plaideurs en présence (13). Bref, pour le juge (14) il est très-facile d'encourir le blâme, tandis que son mérite est hors de la portée des plaideurs. »

Ou bien (15)

« On voit des gens irrités porter contre d'autres des accusations dont la preuve est à faire et que l'enquête ne justifie pas. Mais les

accusateurs ne reconnaissent pas leurs torts devant la justice ; quoique honnêtes (16) à *d'autres égards*, ils commettent en cela un crime qui s'accroît dans la chaleur du débat entre les parties, et ils courent à une perte (17) certaine. Bref, pour le juge, il est très-facile d'encourir le blâme, tandis que son mérite est hors de la portée *des plaideurs*. »

Aussi, doit-il (18)

« Connaître la loi, être habile à découvrir les fourberies, doué d'éloquence, non irascible, équitable pour ses amis comme pour ses ennemis ; qu'il ne prononce de sentence qu'après que la cause a été examinée ; qu'il protège les faibles (19), châtie les méchants et reste fidèle à ses devoirs et dépourvu de cupidité devant un cas à résoudre (20) ; son cœur doit s'attacher à la vérité pure et il faut qu'il s'applique à détourner la colère du roi. »

LE PRÉVÔT ET LE GREFFIER. — On ne pourra vous taxer de blâme (21), Seigneur, que le jour où l'on pourra dire que le monde de la lune est obscur.

LE JUGE. — Ami huissier, indique-nous le chemin de la salle de justice.

L'HUISSIER. — Venez, venez ! Monsieur le juge. (*Les juges se mettent en marche vers la salle.*) Voilà la salle de justice. Messieurs

les juges peuvent entrer. (*Ils entrent tous.*)

LE JUGE. — Ami huissier, va dehors et demande s'il y a des plaideurs.

L'HUISSIER. — J'obéis. (*Il sort.*) Messieurs les juges demandent s'il y a des plaideurs.

SAMSTHANAKA, *avec joie*. — Ah! les juges sont en séance. (*S'avançant avec orgueil*) Moi, homme d'importance, le beau-frère du roi, le beau-frère du prince, un Vasudeva personnifié, j'ai une plainte à porter en justice.

L'HUISSIER, *effrayé* (22). — Ciel (23)! c'est le beau-frère du roi qui se présente le premier devant la justice. Seigneur, veuillez attendre un instant, je vais avertir les juges. (*Il rentre dans la salle du tribunal.*) Seigneur, voici le beau-frère du roi qui vient à titre de demandeur présenter une affaire au tribunal.

LE JUGE. — Quoi! le premier plaignant est le beau-frère du roi! Cela nous annonce, comme quand on voit une éclipse (24) au lever du soleil, la chute d'un homme considérable. Huissier, nous avons aujourd'hui à nous occuper d'affaires nombreuses (25), sors donc et dis au beau-frère du roi de s'en aller, car sa plainte ne peut pas être examinée actuellement.

L'HUISSIER. — J'exécute vos ordres, Sei-

gneur. (*Il sort et revient trouver Samsthâ naka.*) Seigneur, les juges vous font dire que vous pouvez vous en aller; ils ne peuvent pas s'occuper de votre affaire aujourd'hui.

SAMSTHANAKA, *irrité.* — Quoi! mon affaire ne sera pas examinée *aujourd'hui*? S'il en est ainsi, j'en informerai le roi Pâlaka, mari de ma sœur (26), ainsi que ma sœur elle-même et ma mère (27); je demanderai qu'on renvoie (28) ce juge et je le ferai remplacer par un autre. (*Il fait mine de s'en aller.*)

L'HUISSIER. — Prince, attendez une minute; je vais faire part de votre réponse aux juges. (*Il se rend auprès du juge.*) Seigneur, le beau-frère du roi s'est mis en colère et a dit que si son affaire n'est pas examinée aujourd'hui, il en informera le roi Pâlaka, mari de sa sœur, ainsi que sa sœur et sa mère. Il demandera qu'on vous renvoie et vous fera remplacer par un autre.

LE JUGE. — On peut tout craindre de cette tête folle. Retourne auprès de lui pour lui dire qu'il vienne et qu'on va s'occuper de son affaire.

L'HUISSIER, *retournant auprès de Samsthâ naka.* — Seigneur, les juges vous font dire de vous rendre auprès d'eux : ils vont s'occuper de votre affaire. Veuillez donc entrer.

SAMSTHANAKA, *à part avec joie.* — Ah!

ah (29)! ils ont commencé par dire : « On ne l'examinera pas », puis ils disent maintenant : « On l'examinera »; ils ont eu peur, Messieurs les juges, et ils s'en rapporteront à tout ce que je vais leur dire (30). Entrons. (*Il entre et s'avance près du tribunal.*) Bien le bonjour à nous-mêmes; quant à vous, *Messieurs les juges*, je puis vous donner ou vous refuser le bonjour (ou la possession tranquille de votre emploi).

LE JUGE, *à part*. — Voilà bien l'attitude implacable d'un plaignant! (*Haut.*) Veuillez vous asseoir.

SAMSTHANAKA. — Hé bien! *toutes* ces places ne m'appartiennent-elles pas et ne puis-je pas m'asseoir où bon me semble? (*Au prévôt.*) Je veux m'asseoir à votre place. (*À l'huissier.*) Mais non, à la tienne. (*Mettant la main sur la tête du juge.*) Voici plutôt où j'entends m'asseoir. (*Il finit par s'asseoir à terre.*)

LE JUGE. — Seigneur, vous avez une plainte à déposer?

SAMSTHANAKA. — Certainement!

LE JUGE. — Exposez-nous l'affaire.

SAMSTHANAKA. — Je vais la faire entendre à vos oreilles; *mais sachez d'abord que j'appartiens à une grande famille.*

« Mon père est le beau-père du roi, le roi

est le gendre de mon père, moi je suis le beau-frère du roi et le roi est le mari de ma sœur. »

LE JUGE. — Nous savons tout cela.

« *Aureste*, qu'importe la naissance : la vertu est le seul mobile en pareille circonstance. C'est sur un sol fertile que les épines croissent le plus vigoureusement. »

Veillez donc nous faire connaître l'affaire.

SAMSTHANAKA. — La voici. Je ne suis coupable en quoi que ce soit (31). L'époux de ma sœur, content de moi, m'a donné, pour m'y amuser, la jouissance du plus beau de tous les parcs, du vieux (32) jardin Pushpakarandaka, et je vais chaque jour le visiter et veiller à ce qu'il soit tenu sec, propre, bien soigné et bien émondé. *En m'y promenant aujourd'hui*, le hasard a voulu que je visse, ou *plutôt* que je ne visse pas, le cadavre d'une femme assassinée.

LE JUGE. — Et l'avez-vous reconnue ?

SAMSTHANAKA. — Ah ! Messieurs les juges, comment aurais-je pu ne pas reconnaître cette femme qui était l'ornement de la ville et que paraient cent bijoux précieux ? C'est Vasantasenâ qui aura été étouffée à force de bras par quelque mauvais sujet venu dans le parc désert avec l'intention de voler,

— non par moi... (*Il se couvre la bouche sans achever.*)

LE JUGE. — La police de la ville est bien négligente ! Prévôt et vous greffier, couchez par écrit les mots : « Non, par moi. » Voilà un premier point acquis pour l'affaire (33).

LE GREFFIER. — J'obéis, seigneur. (*Il écrit.*)
La rédaction est faite.

SAMSTHANAKA, *à part.* — Ciel ! (34) j'ai fait comme Pâyasapindaraka courant et volant à toute vitesse (35)... Je me suis exposé à un grave danger. Soit ; *tâchons d'en sortir.* (*Haut.*) Mais, Messieurs les juges, j'allais dire *simplement* que je ne l'avais pas vu *assassiner*. Pourquoi faire tant de bruit à ce propos ? (*Il efface avec le pied ce qu'on vient d'écrire.*)

LE JUGE. — Comment avez vous su que quelqu'un l'avait étouffée dans ses bras pour prendre ce qu'elle avait sur elle ?

SAMSTHANAKA. — Parbleu ! je l'ai conjecturé à la vue de son cou congestionné et privé de ses ornements (36), ainsi que par l'absence d'objets précieux dans les endroits où les femmes en portent habituellement.

LE PRÉVÔT ET LE GREFFIER. — Cela paraît juste (37).

SAMSTHANAKA, *à part.* — Ah ! je reviens à la vie.

LE PRÉVÔT ET LE GREFFIER. — Sur qui repose cette affaire ?

LE JUGE. — Elle peut être considérée sous deux aspects.

LE PRÉVÔT ET LE GREFFIER. — Lesquels ?

LE JUGE. — *On peut envisager* l'examen de la plainte et la recherche des faits. Le premier point dépend *des dires* du plaignant et de la personne qu'intéresse la plainte, et le second est livré à l'intelligence des juges.

LE PRÉVÔT ET LE GREFFIER. — Alors l'affaire repose sur la mère de Vasantasenâ (38) ?

LE JUGE. — Parfaitement. Ami huissier, va citer tranquillement la mère de Vasantasenâ à comparaître devant le tribunal.

L'HUISSIER, *qui est sorti pour revenir un instant après avec la mère de Vasantasenâ.* — Venez, venez ! Madame.

LA MÈRE DE VASANTASENA. — Ma fille s'est rendue chez un ami pour profiter de sa jeunesse. *Sur l'entrefaite*, ce vieillard vient me dire que le juge me fait appeler... Je me sens prête à défaillir et le cœur me bat à *se rompre*... Montrez-moi, Seigneur, le chemin de la salle où siège le tribunal.

L'HUISSIER. — Venez, venez ! Madame. (*Ils se mettent en marche.*) Voilà la salle d'audience ; entrez, Madame. (*Ils entrent.*)

LA MÈRE DE VASANTASENA, *s'avançant*. — Bonjour, Messieurs les juges!

LE JUGE. — Madame, soyez la bienvenue; veuillez vous asseoir.

LA MÈRE DE VASANTASENA. — Soit. (*Elle s'assied.*)

SAMSTHANAKA, *d'un ton de mépris*. — Te voilà venue, vieille entremetteuse.

LE JUGE. — Vous êtes bien la mère de Vasantasenâ?

LA MÈRE DE VASANTASENA. — Oui, *Monsieur le juge*.

LE JUGE. — *Pouvez-vous nous dire* où est allée Vasantasenâ?

LA MÈRE DE VASANTASENA. — Chez un ami.

LE JUGE. — Comment s'appelle cet ami?

LA MÈRE DE VASANTASENA, *à part*. — Je rougis d'avoir à le dire. (*Haut.*) C'est une question que pourraient faire certaines personnes, mais non pas un juge.

LE JUGE. — Pas tant de pruderie; l'affaire exige que vous répondiez.

LE PRÉVÔT ET LE GREFFIER. — L'affaire l'exige; il n'y a pas là d'inconvénient; parlez!

LA MÈRE DE VASANTASENA. — L'affaire *l'exige?* Dans ce cas, veuillez m'écouter, Messieurs les juges. Dans le quartier du Commerce réside un particulier qui est petit-

fil de Vinayadatta le syndic, fils de Sâgaradatta et qui porte le nom justement appliqué de Chârudatta ; c'est chez lui que ma fille est allée goûter le plaisir de la jeunesse.

SAMSTHANAKA. — Vous avez entendu, Messieurs les juges ? Écrivez cette déposition ; c'est contre Chârudatta que ma plainte se trouve dirigée.

LE PRÉVÔT ET LE GREFFIER. — Chârudatta était son ami ; il n'y a rien d'étonnant à ce qu'elle soit allée le voir.

LE JUGE. — Chârudatta se trouve néanmoins impliqué dans l'affaire.

LE PRÉVÔT ET LE GREFFIER. — Évidemment.

LE JUGE. — Dhanadatta (39), écrivez que Vasantasenâ est allée chez Chârudatta ; — voilà le premier point de l'affaire. Mais pouvons-nous faire comparaître ici le seigneur Chârudatta ? Oui, car l'affaire l'exige. Ami huissier, va dire au seigneur Chârudatta, naturellement, tranquillement, sans esclandre, et avec le respect qui lui est dû, de vouloir bien se rendre ici, que le juge désirerait le voir à l'heure qui lui conviendra.

L'HUISSIER. — Seigneur, j'exécute vos ordres. (*Il sort pour revenir avec Chârudatta.*) Seigneur, veuillez venir avec moi.

CHARUDATTA, d'un air pensif. — « Ma

famille et mon caractère sont choses connues du roi, mais, vraiment, cette citation implique un doute dont ma considération serait l'objet. »

(*A part, d'un ton indécis.*)

« Saurait-on que cet homme (40) échappé de prison, dont j'ai fait la rencontre, a été engagé par moi à s'esquiver dans ma litière? Le fait d'ailleurs a pu venir aux oreilles du roi par les espions qui voient tout pour lui, et c'est pour cela que me voilà m'en allant appréhendé, en quelque sorte. »

Mais à quoi bon tant d'inquiétudes? *Je vais savoir de quoi il s'agit* en me rendant au tribunal. Allons, mon ami l'huissier, montre-moi le chemin qui conduit auprès des juges.

L'HUISSIER. — Venez, Seigneur, venez! (*Ils s'avancent tous les deux.*)

CHARUDATTA, *avec inquiétude.* — Mais quoi?

« *Des signes de mauvais augure!* Ce (41) corbeau qui crie d'une voix rauque (42), ces appels réitérés des employés du juge, mon œil gauche qui éprouve un vif clignotement: ces fâcheux présages (43) jettent le trouble dans mon âme. »

L'HUISSIER. — Venez, venez, Seigneur, à votre gré et sans vous émouvoir.

CHARUDATTA *s'avance en regardant devant soi.*

« Voilà perchée sur cet arbre sec une corneille qui fixe le soleil; mon œil gauche a tressailli; tout cela est évidemment effrayant (44). »

(*Regardant d'un autre côté.*) Ah! un serpent!

« Ses yeux sont fixes; il brille comme s'il était frotté d'un collyre noir (45); il darde sa langue allongée; il montre quatre dents venimeuses toutes blanches; son ventre est gonflé et tortueux. Il dormait *sur mon chemin* et se précipite avec colère sur moi au moment où je passe (46). »

Autres présages funestes!

« Mon pied trébuche et glisse, quoique la terre ne soit pas humide; mon œil gauche éprouve un clignotement et mon bras tremble à plusieurs reprises. Puis, voilà un autre oiseau qui pousse de grands cris et qui m'annonce à différentes reprises une mort épouvantable... Il n'y a pas à en douter. »

Quoi qu'il en soit, les dieux donneront à toutes choses une issue heureuse! (47)

L'HUISSIER. — Venez, venez! Seigneur; voici la salle d'audience, entrez!

CHARUDATTA. (*Il entre et regarde de tous*

côtés.) — Quel brillant aspect présente cette salle!

« Le palais du roi (48) est comme une mer (49) aux rives agitées (50) par les flots des affaires *publiques* et peuplée d'hôtes redoutables (51) : les ministres plongés (52) dans leurs réflexions figurent l'eau profonde ; les messagers sont les coquillages agités par les flots qui la remplissent (53) ; les espions (54) tiennent lieu des crocodiles et des makaras qu'on rencontre sur ses bords (55) ; les éléphants et les chevaux *servant aux supplices* (56) correspondent aux poissons de proie qu'elle renferme dans son sein ; les cris des plaideurs (57) rappellent ceux des hérons et les scribes ressemblent aux serpents dont elle est le refuge. »

N'importe, *entrons*. (*Il se donne un coup à la tête en entrant et réfléchit.*) Encore un *augure sinistre*.

« Mon œil gauche a tressailli, une corneille a croassé à *mes oreilles*, un serpent m'a barré le chemin... Puisse *néanmoins* le destin (58) m'être favorable! »

Entrons, cependant. (*Il entre dans la salle d'audience.*)

LE JUGE. — Ah! c'est lui qui est Chârudatta.

« Son visage, au nez aquilin, aux yeux

grands et allongés, ne saurait être celui d'un homme (59) qui s'est rendu coupable sans motif de grand méfaits. Chez les éléphants, chez les bœufs, chez les chevaux, comme chez les hommes, la physionomie (60) n'est *habituellement* pas en désaccord avec les mœurs (61). »

CHARUDATTA. — Messieurs les juges, je vous salue; bonjour aussi aux employés *de la justice*.

LE JUGE, *avec émotion*. — Seigneur, soyez le bienvenu. Ami huissier, donne un siège au seigneur Chârudatta.

L'HUISSIER, *approchant un siège*. — Seigneur, voilà un siège; veuillez vous asseoir. (*Chârudatta s'assied.*)

SAMSTHANAKA, *d'une voix irritée*. — Tu es arrivé, tueur de femme, tu es arrivé! Voilà une affaire bien menée! Voilà une affaire où les règles sont bien observées, qu'on offre un siège à ce meurtrier qui tue les femmes (62)! (*Avec hauteur.*) Puis, *après tout*, qu'on le lui donne!

LE JUGE. — Seigneur Chârudatta, avez-vous de l'attachement ou de l'amour pour la fille de cette dame?

CHARUDATTA. — De quelle dame?

LE JUGE. — De celle-ci. (*Il montre la mère de Vasantasená.*)

CHARUDATTA, *se levant*. — Madame, je vous salue.

LA MÈRE DE VASANTASENA. — Seigneur, puissiez-vous vivre longtemps! (*A part.*) C'est Chârudatta; ma fille a bien placé son amour.

LE JUGE. — Seigneur, cette courtisane est-elle votre amante?

(*Chârudatta manifeste un sentiment de réserve.*)

SAMSTHANAKA. — « Qu'il dissimule sa conduite par pudeur ou par crainte, voici un prince qui ne taira pas qu'il a tué une femme pour lui dérober ses bijoux (63). »

LE PRÉVÔT ET LE GREFFIER. — Seigneur Chârudatta, veuillez vous expliquer. Mettez de côté la timidité. Vous êtes impliqué dans un procès.

CHARUDATTA. — Ah! Messieurs les juges, comment faire l'aveu que cette courtisane est mon amante? En tous cas, si la jeunesse m'a fait commettre une faute, mon caractère est intact.

LE JUGE. — « Cette affaire est semée de difficultés; laissez de côté la timidité que votre cœur recèle. Dites la vérité; parlez avec assurance. La dissimulation n'est pas accueillie ici. »

Trêve de pudeur! L'affaire exige que vous répondiez.

CHARUDATTA. — Monsieur le juge, à qui ai-je affaire ici?

SAMSTHANAKA, *avec hauteur*. — A moi.

CHARUDATTA. — A vous? La chose est grave, *alors*.

SAMSTHANAKA. — Ah! tueur de femme, tu as assassiné Vasantasenâ au moment où elle était parée de cent bijoux précieux et maintenant tu cherches à dissimuler *ton crime*, maître fourbe!

CHARUDATTA. — Vous ne savez pas ce que vous dites.

LE JUGE. — Seigneur Chârudatta, assez de *ce dialogue*. Dites-nous la vérité. Cette courtisane était-elle votre amante?

CHARUDATTA. — Oui.

LE JUGE. — Où est-elle?

CHARUDATTA. — Elle est retournée chez elle.

LE PRÉVÔT ET LE GREFFIER. — Quand et comment y est-elle retournée? Était-elle accompagnée de quelqu'un?

CHARUDATTA, *à part*. — Dois-je dire qu'elle est partie secrètement (64)?

LE PRÉVÔT ET LE GREFFIER. — *Voyons*, parlez, Seigneur!

CHARUDATTA. — Elle est retournée chez elle; que dirais-je de plus?

SAMSTHANAKA. — Elle est entrée dans mon vieux jardin Puspkakarandaka où on l'a

étranglée à la force du poignet pour lui prendre ses bijoux; et tu viens dire maintenant qu'elle est retournée chez elle?

CHARUDATTA. — Vous tenez des discours insensés!

« Vous ressemblez au bout de l'aile du *châsha* (65) qui n'est jamais arrosée par la pluie que versent les nuages du ciel (66), et votre bouche ne profère que des mensonges; aussi est-elle souillée comme la feuille du lotus en hiver (67).

LE JUGE, à ses assesseurs. — « Il est aussi difficile (68) de ternir la réputation de Chârudatta que de soulever l'Himâlaya, de traverser l'Océan à *la nage* ou de saisir le vent dans ses bras. »

(Haut.) Comment le seigneur Chârudatta aurait-il pu commettre un crime?

« Son visage, au nez aquilin, etc. (comme plus haut). »

SAMSTHANAKA. — Pourquoi donc instruire (69) l'affaire avec partialité?

LE JUGE. — Arrière, insensé!

« Si vous apparteniez aux castes inférieures (70) et que vous vouliez expliquer le sens des Védas, on ne vous couperait donc pas la langue? Si vous fixiez le soleil en plein midi, vos yeux ne seraient donc pas fortement éblouis? Si vous mettiez la main dans un brasier, ne

se consumerait-elle donc pas à l'instant, qu'au moment où vous cherchez à ravir l'honneur de Chârudatta, la terre ne s'ouvre pas pour vous engloutir (71)? »

Comment le seigneur Chârudatta se serait-il rendu coupable d'un crime,

« Lui dont les richesses étaient comme une mer profonde qu'il a réduite à quelques gouttes d'eau (72), en se livrant sans compter à de *généreuses* largesses? Est-il possible de *supposer* qu'un homme aussi magnanime, un réceptacle unique de vertus, ait pu commettre un forfait odieux à tout homme d'honneur (73) dans une intention cupide? »

SAMSTHANAKA. — Pourquoi donc instruire l'affaire avec partialité?

LA MÈRE DE VASANTASENA. — Malheureux! Chârudatta avait reçu *d'elle* naguère une cassette d'or en dépôt qui, a-t-il dit, lui a été enlevée par les voleurs pendant la nuit et il lui a donné en remplacement un collier de perles, quintessence de quatre océans. Et c'est cet homme qui aurait commis un pareil crime pour s'approprier ce qu'elle avait (74)! Ah! ma pauvre fille (75), mon enfant, que ne viens-tu? (*Elle pleure.*)

LE JUGE. — Seigneur Chârudatta, Vasantasena est-elle revenue à pied ou en litière (76)?

CHARUDATTA. — Je n'étais pas là quand

elle s'en est allée et j'ignore si elle est revenue à pied ou en litière.

VIRAKA, *entrant sur la scène avec emportement.* — « Sous le coup de la haine violente allumée (77) *dans mon cœur* par les coups de pieds insultants *que j'ai reçus* et le mépris *dont j'ai été l'objet*, j'ai passé la matinée à déplorer *mes ennuis.* »

(*Il entre.*) Messieurs, je vous salue (78).

LE JUGE. — Ah ! voilà Viraka, le chef de la police urbaine. Quel est l'objet qui vous amène ici, Viraka ?

VIRAKA. — *Je vais vous le dire, Monsieur le juge.* Dans l'émoi causé par l'évasion d'Aryaka, à la recherche duquel je m'étais mis, il s'est présenté *devant moi* une litière couverte ; j'en faisais la remarque et j'allais la visiter en disant au capitaine Chandanaka : « Tu l'as visitée, je dois la visiter aussi, » quand il s'est mis à me donner des coups de pied. Voilà *les faits*, Messieurs les juges, à vous de prononcer.

LE JUGE. — Ami, savez-vous à qui appartenait cette litière ?

VIRAKA. — D'après ce qu'a dit le cocher, c'était celle de Chârudatta, ici présent, dans laquelle Vasantasenâ était montée pour aller s'amuser *avec lui* au vieux jardin Pushpakarandaka.

SAMSTHANAKA. — Avez-vous entendu, Messieurs les juges?

LE JUGE. — « Hélas! cette (79) lune aux purs rayons est dévorée par Râhu ; la rivière limpide est troublée par l'éboulement de ses bords. »

Vîraka, nous examinerons votre affaire plus tard; *en attendant*, montez ce cheval qui est à la porte du tribunal et rendez-vous au jardin Pushpakarandaka pour voir s'il s'y trouve oui ou non une femme assassinée.

VIRAKA. — J'y vais. (*Il sort et revient au bout de quelques instants*) (80). Je m'y suis rendu et j'ai vu que le cadavre d'une femme y avait été dévoré (81) par les bêtes féroces.

LE PRÉVÔT ET LE GREFFIER. — Comment avez-vous reconnu que c'était le cadavre d'une femme?

VIRAKA. — Par des restes de sa chevelure et les empreintes de ses mains et de ses pieds (82).

LE JUGE. — Hélas! quelles difficultés présentent les affaires de ce monde!

« Plus on examine soigneusement une cause, plus elle semble obscure. Les règles à suivre sont claires, mais l'esprit (83) ne s'en trouve pas moins dans la situation d'une vache embourbée dans un marécage (84). »

CHARUDATTA, *à part*. — « De même que

les abeilles se rassemblent autour des fleurs qui viennent de s'entr'ouvrir pour en boire le suc, les malheurs s'abattent à l'envi sur l'homme au moment de l'infortune et pénètrent par *toutes* les ouvertures. »

LE JUGE. — Seigneur Chârudatta, il faut dire la vérité.

CHARUDATTA. — « Quand un méchant homme, jaloux de la vertu des autres, aveuglé par la passion, et dont l'esprit s'attache à causer la perte de quelqu'un, dit des faussetés, obéissant en cela à sa perversité naturelle, doit-on les prendre en considération? Non, il n'y a pas lieu de les examiner. »

D'ailleurs,

« Aurais-je pu saisir par ses longs cheveux, noirs comme l'aile de l'abeille, et donner la mort à une belle éplorée, moi qui ne voudrais pas même tirer à moi une liane épanouie pour en cueillir les fleurs et en former un bouquet? »

SAMSTHANAKA. — Messieurs les juges, pourquoi apporter tant de partialité dans cette affaire, au point de permettre que ce misérable Chârudatta reste encore à présent assis *devant vous*?

LE JUGE. — Ami huissier, enlève le siège de Chârudatta. (*L'huissier exécute l'ordre qui lui a été donné.*)

CHARUDATTA. — Réfléchissez, Messieurs les juges, réfléchissez! (*Il descend de son siège et s'assied à terre.*)

SAMSTHANAKA, à part joyeusement. — Ah! ah! voilà maintenant qu'un autre est chargé du crime que j'ai commis (85) et je puis m'asseoir sur le siège qu'occupait Chârudatta. (*Il met sa pensée à exécution.*) Hé bien! Chârudatta, regarde-moi et avoue que c'est toi qui l'as tuée.

CHARUDATTA. — Ah! Messieurs les juges,
« Quand un méchant homme, jaloux de la vertu des autres, etc. (comme plus haut). »

(*A part avec un soupir.*)

« Ah! Maitreya, quel coup me frappe aujourd'hui. Hélas! chère épouse (86), issue d'une famille de brâhmanes sans tache! Hélas! Rohasena, toi qui ne connais pas mon infortune et qui continue sans doute malgré le grand malheur qui t'atteint (87) de te livrer avec une confiance trompeuse à tes jeux habituels! »

Mais j'ai envoyé Maitreya auprès de Vasantasenâ pour obtenir de ses nouvelles et lui rendre les bijoux qu'elle a donnés à mon fils afin d'acheter un chariot d'or. Pourquoi tarde-t-il si longtemps?

(*Maitreya arrive sur la scène avec les bijoux.*)

MAITREYA. — Le seigneur Chârudatta m'envoie auprès de Vasantasenâ. « Prends ces bijoux, Maitreya, m'a-t-il dit, dont Vasantasenâ avait paré mon fils Rohasena en l'envoyant auprès de sa mère; rends-les-lui et n'accepte pas de les reprendre (88). » Je vais donc chez Vasantasenâ *pour m'acquitter de cette commission. (Il se met en marche en regardant en l'air.)* Tiens! maître Rebhila. Hé bien! maître Rebhila (89), pourquoi cet air si inquiet? *(Il écoute ce que lui répond Rebhila.)* Que me dites-vous là? Le seigneur Chârudatta a été appelé en justice? *(Réfléchissant.)* Ce n'est pas une bagatelle; j'irai plus tard chez Vasantasenâ. Il faut me rendre à la salle de justice. *(Il se met en marche en regardant autour de lui.)* Ah! bon, la voilà; j'entre. *(Il entre.)* Messieurs les juges, je vous salue. Où est mon ami?

LE JUGE. — N'est-ce pas lui que voilà?

MAITREYA. — Salut, ami!

CHARUDATTA. — *J'espère que ton souhait se réalisera.*

MAITREYA. — Que la paix soit avec vous!

CHARUDATTA. — Peut-être la retrouverai-je.

MAITREYA. — Ami, pourquoi paraissez-vous si inquiet et quel est le motif qui vous a fait appeler ici?

CHARUDATTA. — « Je suis un homme cruel, je ne tiens pas compte de l'autre monde et c'est par moi qu'une femme, la volupté *en personne*, a été... Celui-là te dira tout le reste. »

MAITREYA. — Que dira-t-il ?

CHARUDATTA, *lui parlant à l'oreille*. — Ceci (90).

MAITREYA. — Qui est-ce qui prétend cela ?

CHARUDATTA, *désignant du geste Samsthâ-naka*. — Ce malheureux est l'auteur *de ce qui arrive*; le dieu de la mort lui-même s'est fait mon accusateur (91).

MAITREYA. — Pourquoi ne pas dire qu'elle est retournée chez elle ?

CHARUDATTA. — J'ai beau le dire, ma pauvreté fait qu'on ne me croit pas (92).

MAITREYA. — Quoi ! Messieurs, cet homme à la libéralité duquel la ville d'Ujjayinî (93) doit tant d'embellissements, — des portiques (94), des couvents (95), des parcs (96), des lacs et des fontaines (97) — aurait commis un aussi grand crime pour s'approprier quelques bijoux ? (*Avec emportement.*) Et vous, Samsthâ-naka, beau-frère du roi, vous, fils de femme adultère (98), homme sans frein (99), réceptacle de tous les vices que peuvent avoir les hommes, singe tout chamarré d'or, dites, osez dire devant moi comment mon ami, qui ne voudrait pas même cueillir

une fleur de madhavî (100) pour former un bouquet, de crainte, pense-t-il, qu'en le faisant il ne détruise des boutons, aurait commis un pareil crime, en horreur dans les deux mondes ! Attends, attends ! fils d'entremetteuse, je vais faire cent morceaux de ta tête avec ce bâton aussi noueux et tortu que ton cœur !

SAMSTHANAKA, *avec colère.* — Écoutez, Messieurs les juges, écoutez. La querelle, ou plutôt l'affaire, est entre moi et Chârudatta ; de quel droit donc cet individu vient-il me dire, avec son crâne en patte de corneille, qu'il me mettra (101) la tête en cent morceaux ? Viens-y, fils d'esclave !

(*Maitreya brandit son bâton en répétant ses invectives ; Samsthânaka se lève et le frappe, Maitreya rend coups pour coups, et dans la lutte les bijoux qu'il porte dans son sein tombent à terre.*)

SAMSTHANAKA, *qui a mis la main sur les bijoux et les regarde avec stupeur.* — Voyez, voyez, Messieurs les juges, les bijoux de cette malheureuse ! (*Se tournant du côté de Chârudatta.*) Voilà les objets pour lesquels il l'a étranglée, assassinée. (*Tous les juges baissent la tête en silence.*)

CHARUDATTA, *à Maitreya.*

« La chute de tous ces bijoux s'étalant aux

regards en un pareil moment est une iniquité du sort qui me fera choir à *mon tour* (102). »

MAITREYA. — Pourquoi ne pas dire ce qu'il en est ?

CHARUDATTA. — Ami,

« L'œil du roi n'est pas capable de discerner la vérité en cette circonstance. Dans la situation misérable où je me trouve placé, tout ce que je pourrais dire (103) n'aboutirait qu'à une mort ignominieuse. »

LE JUGE. — Hélas ! hélas !

« La planète Jupiter, en lutte avec Mars, est anéantie, *maintenant* qu'un autre corps céleste pareil à une comète apparaît à côté d'elle (104). »

LE PRÉVÔT ET LE GREFFIER, à la mère de Vasantasena. — Madame, examinez (105) avec attention cette cassette d'or afin de voir si c'est oui ou non celle de votre fille.

LA MÈRE DE VASANTASENA, l'examinant. — Elle ressemble à la sienne, mais ce n'est pas elle (106).

SAMSTHANAKA. — Vieille entremetteuse, tes yeux avouent ce que ta bouche dissimule.

LA MÈRE DE VASANTASENA. — Arrière, malheureux !

LE PRÉVÔT ET LE GREFFIER. — Faites bien attention à ce que vous dites ; ces bijoux sont-ils oui ou non à votre fille ?

LA MÈRE DE VASANTASENA. — Le travail en est merveilleux et captive les regards, mais ce ne sont pas *les siens*.

LE JUGE. — *Allons!* brave femme, connaissez-vous ces bijoux?

LA MÈRE DE VASANTASENA. — N'ai-je pas déjà répondu? Certainement, ils ne me semblent pas inconnus. Mais l'orfèvre a pu leur donner cette apparence (107).

LE JUGE. — Voyez, prévôt!

« Bien que différents en réalité, des bijoux peuvent se ressembler pour la forme, la beauté et le travail; les orfèvres imitent un objet qu'ils ont vu et l'analogie *qu'on remarque entre l'original et la copie* est due à l'habileté de main (108) *de l'artiste.* »

LE PRÉVÔT ET LE GREFFIER. — Ces bijoux sont-ils au seigneur Chârudatta?

CHARUDATTA. — Non, certainement.

LE PRÉVÔT ET LE GREFFIER. — Alors, à qui sont-ils?

CHARUDATTA. — A la fille de cette dame.

LE PRÉVÔT ET LE GREFFIER. — Comment se trouvent-ils séparés d'elle (109)?

CHARUDATTA. — Ils s'en trouvent séparés, — voilà (110)!

LE PRÉVÔT ET LE GREFFIER. — Seigneur Chârudatta, dites-nous la vérité. N'oubliez pas que

« La vérité procure le bonheur; celui qui dit la vérité évite de pécher (111); la vérité (*satyam*) forme deux syllabes (ou deux choses impérissables) (112); il ne faut pas cacher la vérité sous l'enveloppe du mensonge. »

CHARUDATTA. — Je ne reconnais pas ces bijoux comme ayant été apportés (113) chez moi, mais je les reconnais comme en étant sortis.

SAMSTHANAKA. — Elle est entrée dans le jardin où tu l'as tuée, et tu as recours maintenant aux subterfuges pour dissimuler la vérité.

LE JUGE. — Seigneur Chârudatta, je vous engage à dire la vérité;

« *Autrement*, nous allons donner hardiment l'ordre de livrer votre corps délicat à des supplices cruels (114). »

CHARUDATTA. — « Je suis issu d'une famille honnête et je ne suis pas coupable. Que m'importe à moi innocent qu'on m'impute un crime? »

(*A part.*) D'ailleurs, à quoi bon vivre, si je n'ai plus Vasantasenâ? (*Haut.*) Ah! il n'est pas besoin de longs discours :

« Je suis un homme cruel, je ne tiens pas compte de l'autre monde et c'est par moi qu'une femme, la volupté *en personne*, a été... Celui-là vous dira tout le reste. »

SAMSTHANAKA. — Oui, tuée; dis-le donc toi-même, tuée.

CHARUDATTA. — Vous l'avez dit (115), *cela suffit*.

SAMSTHANAKA. — Vous avez entendu, Messieurs les juges, c'est lui qui l'a tuée. D'après son aveu même il n'y a plus de doute et le corps de Chârudatta l'indigent doit être livré au supplice (116).

LE JUGE. — Huissier, il faut faire comme dit le prince. Holà! les gardes, emparez-vous de Chârudatta.

(Les gardes obéissent.)

LA MÈRE DE VASANTASENA. — Apaisez-vous, apaisez-vous, Messieurs les juges; Chârudatta avait reçu en dépôt une cassette d'or qui lui a été enlevée par les voleurs pendant la nuit et il a donné à ma fille en substitution un collier de perles, quintessence de quatre océans. Et c'est cet homme qui aurait commis un pareil crime pour s'approprier ce qu'elle avait sur elle! Si ma fille a été tuée, laissez-le jouir d'une longue vie; je vous en prie. Du reste, toute affaire a lieu entre un plaignant et un accusé. Je tiens lieu de la plaignante (117) et je demande qu'on le mette en liberté.

SAMSTHANAKA. — Allez-vous-en, fille d'esclave; sortez, vous n'avez plus affaire à lui.

LE JUGE. — Madame, retirez-vous. Holà! gardes, faites la sortir.

LA MÈRE DE VASANTASENA. — Ah! mon enfant! mon fils! (*Elle sort en pleurant.*)

SAMSTHANAKA, à part. — J'ai mené la chose d'une manière digne de moi : je puis m'en aller maintenant. (*Il sort.*)

LE JUGE. — Seigneur Chârudatta, c'était à nous d'instruire l'affaire; le reste dépend du roi. Huissier, fais savoir au roi Pâlaka que,

« D'après Manu, le coupable étant un brâhmane, ne doit pas être puni de mort, mais seulement banni du royaume sans que ses biens soient soumis à la confiscation. »

L'HUISSIER. — J'obéis. (*Il sort, puis rentre en pleurant.*) — Messieurs, je me suis rendu où vous m'avez envoyé et le roi Pâlaka ordonne que celui qui s'est rendu coupable du meurtre de Vasantasenâ pour lui prendre ses bijoux soit conduit au son du tambour au cimetière du sud, avec ces mêmes bijoux pendus au cou, pour y être supplicié. Quiconque commettra un pareil crime sera puni de ce châtiment terrible (118).

CHARUDATTA. — Hélas! avec quelle légèreté agit le roi Pâlaka! Ou plutôt

« Précipités par leurs ministres, dans les dangers de tels jugements, les rois *encourent*

à bon droit (119) un sort lamentable (120).

« Des milliers d'innocents ont été et sont chaque jour les victimes de ces pernicious (121) conseillers qui corrompent les volontés du roi. »

Maitreya, mon ami, va-t'en et charge-toi de mes derniers adieux pour ma mère (122); sois aussi le protecteur de mon fils Rohasena.

MAITREYA. — Hélas! quand la racine de l'arbre est coupée, comment sauver l'arbre lui-même?

CHARUDATTA. — Ne dis pas cela;

« Le fils de celui qui a pris place dans un autre monde, le remplace *ici-bas* (123); reporte sur Rohasena l'amitié que tu ressens pour moi. »

MAITREYA. — Vous êtes mon ami *le plus* cher, pourrai-je vivre sans vous?

CHARUDATTA. — Procure-moi la vue de Rohasena.

MAITREYA. — C'est juste; *vous serez satisfait.*

LE JUGE. — Ami huissier, emmène ce jeune homme. (*L'huissier obéit.*) Ya-t-il quelqu'un là? Qu'on avertisse les Chândâlas! (*Chârudatta est emmené et tous les juges sortent.*)

L'HUISSIER. — Venez, Seigneur.

CHARUDATTA. (*Il répète d'une voix attendrie la stance commençant par ces mots : Hélas! Maitreya, quel coup me frappe aujourd'hui, etc.*)

(*Derrière la toile.*)

« O roi (124)! si vous m'aviez fait appliquer à la question (125) avec du poison, de l'eau, des balances et du feu (126), vous pourriez livrer mon corps à la scie, *une fois la preuve acquise*; mais en mettant aux mains des bourreaux un brâhmane comme moi sur la *simple* accusation d'un ennemi, vous vous précipitez en plein enfer avec vos fils et vos petits-fils. »

(*Aux bourreaux.*) Me voici.

(*Tous les personnages quittent la scène.*)





NOTES SUR LE NEUVIEME ACTE

(1) Comm. *adhikaranam rājyanidānam nyāyavivā-dasthalam prasiddham yūvanyām idānim rājyasrshtau adālata iti yad ucyate tat; tasya bhojakāḥ prabhavaḥ tair ity arthah.*

(2) Comm. *viviktah pūtah svacchah ity arthah.*

(3) Comm. *dushtadurjanamanushyah. Stenz. durjan :- manushyah.*

(4) Comm. *rājyaḥālatrena mayi sarvam sambhā-vyate iti bhāvah.*

(5) Comm. *kasya upariti ṣeshah... etat vasantasenā-māranarūpam krpanam dīnam suçakyam ity arthah krpanam ca tat ceshtitam ceti karmadhārayah. — Le comm. semble vouloir indiquer le sens de bagatelle pour krpanaceshtitam.*

(6) Comm. *ām smrtam mayā daridrācārudattasya sambhāvyate. Stenz. ām smrtam daridrācārudatta-syedam krpanaceshtitam pātayishyāmi anyac ca dari-drah khalu sa tasya sarvam sambhāvyate.*

(7) Comm. *pratipālanam mārgapratīkshā.*

(8) Comm. *ṣreshthi vanik seta iti bhāshāpi... sarvam idam spashtam mitāksharāyām.*

(9) De la connaissance du droit traditionnel et des lumières naturelles de l'intelligence d'après le commen-

taire; d'après Wilson, des assertions des parties. parmi lesquelles le juge doit démêler la vérité.

(10) Comm. *vyavahâraparâdhinatayâ vyavahârasya parâdhinatayâ parasya adhinatayâ tanmâtraprayojyavena parasya anyasya anyat smrtiçâstram kâmandakâdinitiçâstram buddhiç ca nisargapadvî. satyâsatyaparâbhiprayâjnânam dushkaram adhikaranikair ity arthah.*

(11) Comm. *channam satyam kâryam asatyena âchâditam asatyam satyena channam ity arthah.* Cf. un peu plus bas, p. 143, l. 18. édit. Stenz.

(12) Comm. *nyâyah divyapramânâdimân nirnayah pramânânam vâcanikam câkshusham patralekhâdi râ etadabhâve divyam avataratiti dhyeyam.*

(13) Comm. *tair idrçaih pumbhîh pakshâparapakshâbhyâm vardhitâni balâni sâmarthyâni yeshâm tair doshair ity arthah pakshah sviyatrâbhimânarân âparapakshah sviyatrâbhimânâçûnyah.*

(14) Comm. *drashtuh prâdrivâkasya.*

(15) Comm. Après avoir exposé les difficultés des affaires civiles, il montre celles des affaires criminelles: *channam kâryam pratipâtya channam dosham pratipâdayati.*

(16) Comm. *san'o' pi sâdhavah satâcârâh api ye râgâdinâ pakshâparapakshiyair doshah sahîtâh, etc.*

(17) Comm. *nashtâh lokadvayubhrashtâh ity arthah.*

(18) Comm. Il indique quel doit être le caractère du juge chargé d'examiner les preuves: *idânim nyâyadrashtur lakshanam âha.*

(19) Comm. *klivan asama: thavân.*

(20) Comm. *dharmyah dharmâd anapetah dvârâbhâve.*

(21) Comm. *gune doshah.* Stenz. *doshah.*

(22) Comm. *sasambhramam sabhayam ity arthah.*

(23) Comm. *hi mâdikê khede.*

(24) Comm. *uparāgaḥ grahanam.*

(25) Comm. *vyākulena nivīdena.*

(26) Comm. *āvrttam bhaginīdhavam ity arthah.*

(27) Comm. *mātaram.* Stenz. *attikām.*

(28) Comm. *prakshipya.* Stenz. *dūrikarishyāmi.*

(29) Comm. *hi vitarke.*

(30) Comm. *yāvaḥ aham bhanishyāmi tāvat pratye-*
shyante. Stenz. *yadyad aham bhanishyāmi tattat pra-*
tyāyayishyāmi.

(31) Comm. *etena. yad uktam bhavati tad āha apa-*
rādhasyāpītyādi.

(32) Comm. « Vieux » joue ici le rôle de qualificatif dis-
tinctif : *jīrneti viçeshanam vijñānatvajuñāpanārtham.*

(33) Comm. *vyavahārasya paḍam sthānam.* — Ce
passage est à double entente selon l'intonation ou l'accentu-
ation appliquée aux mots « *non par moi* ». Dans la
bouche de Samsthānaka, c'est une dénégation pure, tan-
dis que pour le juge, le prince aurait voulu revenir sur une
fausse déclaration et s'accuser du meurtre de Vasanta-
senā. Il est étonnant que Wilson ait négligé de donner
cet éclaircissement sans lequel tout le passage paraît in-
compréhensible.

(34) Comm. *hi māḍike bhaye khede vā.*

(35) Comm. *uttalū attena tvarayū tvarām kurvānenety*
arthah utpatatā cety arthah iva pāyasapīndarakena.

(36) Comm. *çūnyaçūnaya* (sic) *moghasthānayā grivā-*
likayā (Stenz. *çūnaçūnagrivālikayā*)... *çūnyū ca çūnā*
ucchūnā ucchotharati arthah. *grivālikā grivaiva.*

(37) Comm. Avec ce qu'il a dit d'abord, c'est-à-dire :
c'est lui qui l'a tuée : *çakārenaiva mārīteti yujyate ity*
arthah.

(38) Comm. *çakāravākyañusārenāyam vyavahārah iti*
pratyarthnam āhatuh tat vasantasenamātaram ava-
lambate vyavahārah.

(39) Comm. C'est le nom du greffier : *dhanadatteti*
nāma kāyasthasya.

(40) Comm. *sa áryakah.*

(41) Comm. *cáruđat. asyáñishtasúcakáni apaçakuná-
niti bodhyam ruksheti.*

(42) Comm. *váyasah vákah vásati cancúputah mud-
vásya (?) virauti tatrápi rúkshasvaram yathá syút tathá.*

(43) Comm. *animittáni apaçakunáni.*

(44) Comm. Chaque *pađa* de cette stance est relatif à un mauvais présage : *púrvárdhaikam apaçakunam ulla-
rárdhe cáparam iti bodhyam.*

(45) Comm. *bhinnah kaffjalaráçir madhye' dhikanila
ity áha bhinneti.*

(46) Comm. *ayam yah sarpah me márgam ákramya
suptah sa vinihitetyádi shadvíçeshanaviçishtah mayi
abhipatalíty anvayah.*

(47) Wilson a vu dans cette phrase les paroles d'un homme qui se résigne aux décrets de la Providence. Ne serait-ce pas plutôt un pressentiment de la péripiétie heureuse qui terminera ses épreuves?

(48) Comm. *rájakaranam adhikaranam kvacit tu rája-
bhavanam iti páthah sphutah.*

(49) Comm. *samudráyate samudrah ivácarati.*

(50) Comm. *kshunam curníkrtam ucanícam tatam ya-
tra tat tathá.*

(51) Comm. *himsrañi himsárucibhir narair upa-
takshitam.*

(52) Comm. *ásaktáh nimagnáh.*

(53) Comm. *đútáh vakiláh (?) eva urmayah maháta-
rangáh çankháç ca tair ákulam.*

(54) Comm. *cáráñi bhatañ;* je traduis, en dépit du comm., *cáráñi* par espions.

(55) Comm. *paritah sthitáh.*

(56) Comm. *yeshám páđáđhastáđ vadhyáh díyante te
nágáh gajáh açraç ca.*

(57) Comm. *nána bahuprakáráñi váçakáh çabđam kur-
vánañ karnnejayáh piçuná eva kankapakshinah taiñ
ruciram.*

(58) Comm. *daivena iti daivatah.*

(59) Comm. *bhâjanam pâtram.*

(60) Comm. *âkrtih svarûpam.*

(61) Comm. *vrttam âcaranam.*

(62) Comm. *nyâyah.* Stenz. *nyâyyah*; comm. *dhar-mah.* Stenz. *dharmyah*; comm. *yat etat anyasya.* Stenz. *yad etasmai.*

(63) Voir la note de Stenz. sur ce passage dont le texte est très-incertain. Le commentaire, qui ne le considère pas comme formant une stance, en donne l'interprétation sans-crite suivante : *lujjayâ athavâ bhîrutayâ vâ câritram alikam nigûhitum svayam strîm mârayitvâ arthakâranâya nigûhati na tat hi bhattakah.*

(64) Il ne peut indiquer les circonstances du retour de Vasantasenâ après la nuit passée dans sa maison, — circonstances qu'il ne connaît du reste que par conjectures, — parce qu'il serait obligé de parler de la fuite d'Aryaka.

(65) Sorte de geai, *coracias indica.* D'après Wilson; nous aurions ici une comparaison entre la sécheresse de cœur de Samsthânaka et la plume de l'oiseau en question, sur laquelle la pluie glisse sans pénétrer; j'y verrais plutôt une allusion à quelques circonstances concernant ses mœurs ou à sa nature, qui nous sont inconnues. — Comm. *pakshâgram tatsadrçam.*

(66) Comm. *antarâle* (Stenz. *antarâ te*) *gagane.*

(67) Comm. *sarvam mithyâ vadasi atah pâpinas te mukham malinam ity âha,* etc.

(68) Comm. *akrtapâpasya saprabham mukham idam drçyate atah cârudattasya dushanam asambhavagrastam ity âha tulanam iti.*

(69) Comm. *drçyatâm.* Stenz. *drçyate.*

(70) Comm. *prâkrtah nîcalh.*

(71) Comm. *deham harati bhûr iti bhûmir vidîrya kuto na tvâm gilatity arthah.*

(72) Comm. *udakena udakasya vâ ucchrayah uccatâ eva çesho yasya tam samudram samudrasyodakama-*

hattayaira mahatvam na funali samyadbhir ity arthah.

(73) Comm. *yat vîraih na jushtam sevitam pâpam.*

(74) Comm. *arthakalyavartasya kâranât.* Stenz. *arthakâranât.*

(75) Comm. *jâte.* Stenz. *tâta.*

(76) Il est à remarquer qu'en dépit des incidents et des parenthèses qui se produisent à chaque instant, le juge ne perd pas de vue l'enchaînement de l'interrogatoire et le point d'où il est parti.

(77) Comm. *baddha.* Stenz. *labdha.*

(78) Comm. *sukham çubham iti râ.*

(79) Comm. *esha cârudattah.* C'est la figure appelée *aprastutapraçamsâ.*

(80) Il est évident qu'à la représentation on devait faire abstraction, aux dépens de la vraisemblance, du temps qu'exigeaient moralement de pareilles courses.

(81) Comm. *viluptam.* Stenz. *viluptyamânânam.*

(82) On pourrait traduire aussi : « par les restes de ses cheveux, de ses mains et de ses pieds »; mais les faits, tels qu'ils sont connus, déterminent le sens que j'ai adopté après Wilson. Il est clair qu'il s'agit des vestiges laissés par Vasantasenâ sur le théâtre du crime.

(83) Comm. *vyavahârasya nyâyasya nitayah susan-nâh yat prâptam tat kartavyam evety arthah ata evâhâ matir iti; brâhmanatvâd apity arthah.*

(84) Wilson remarque un peu naïvement que cette comparaison messied dans la bouche d'un juge. C'est tout simplement un lieu commun qu'on retrouve très-souvent dans la littérature sanscrite.

(85) Comm. *anena madiyachadmakaranenety arthah.*

(86) Comm. *dhûtânâmnîm patnîm smrtvâha brâhmanîti.*

(87) Comm. *parena vyasanena upalakshito' pi.*

(88) Comm. *asya rohasenasya dâtavyam âbharanam*

*tvayá grhítum yagyam nety arthah. — rohasenakhe-
lanamrccakatikápurítáni imáni bhúshaváni vasanta-
senayá ityádi smaraníyam teshám eshám bahutvát pra-
tyarpanam vasantasenayá tu suvarnaçakatikáyairudato
rohasenasya lālanam krtam ityádi dhyeyam*

(89) Il n'est pas question de Rhebila dans le comm. Ce passage commence ainsi : *kim nimittam*, etc.

(90) Le comm. ne développe pas la question de Maitreya ni la réponse à voix basse de Chārudatta.

(91) Comm. *krtántah yamarájah ryáharati vasanta-
sená mayá māríteti vadatity arthah.*

(92) Comm. *avastháyáh dāridryarúpáyáh doshát.*

(93) Le comm. ajoute *aniçah* après *sa*, qui manque chez Stenz. et *nagarí* avant *ujjayiní*, qui manque également chez Stenz.

(94) Comm. *purasthāpanam purāvasthitih.* Le Dictionnaire de Saint-Petersbourg ne connaît pas ce vocable et la traduction que j'en donne est conjecturale. Wilson l'a rendu par « jardin ».

(95) Comm. *vihārah jainamandiram.*

(96) Comm. *ārāmah uparanam.*

(97) Le comm. ajoute *kūpayūṣaṭh* qui manque chez Stenz.

(98) Comm. *kānelisuta.* Stenz. *kulatāputra.*

(99) Comm. *duhçāṅkana (?)*. Stenz. *ucchrnkhalā.*

(100) *Gaertnara racemosa.*

(101) Comm. *karoti.* Stenz. *karoshi.*

(102) Comm. *patitah vi.lūshakakakshādeçāt mām pá-
tayishyati.*

(103) Comm. Si je disais que ce n'est pas moi qui l'ai tuée : *mayá na māríteti vadatah.*

(104) Comm. *angārah mangalah tena saha virud-
dhasya angārah viruddho yasyeti samyagarthah.* C'est la figure appelée *aprastutapraçamsá* : Mars représente Samsthānaka, Jupiter, Charudatta et la comète, la chute des bijoux du sein de Maitreya : *iyam aprastuta-*

praçamsâlamkrtih : angâraka iva çakârâh; brhaspativat çârudattah; vidûshakakakshâdeçûd alamkârapâto dhûmaketur ivetyâdi dhyeyam dhivaraih.

(105) Comm. *avaloka tâm.* Stenz. *avalokayatu.*

(106) Le commentaire met au masculin les adjectifs et les pronoms, qu'il fait rapporter à *alamkâra* sous-entendu, tandis que Stenz. les donne au neutre, en supposant l'accord avec *bhândam.*

(107) Comm. *na khalu anyatah atha kadâpi kenâpi çilpinâ ghatito bhavet.* Stenz. *na khalu na khalu anabhijnâtam athavâ kadâpi çilpinâ ghatitam bhavet.*

(108) Comm. *krtahastatâ çilpakuçalatâ hastalâghavam ity arthah; ata eva krtahastatayâ ripukulam ishuvvarshenâbhipâtyety uktam daçakumâre. hastaçabdena hastâdiçilpam krtapadena bahuvrih.*

(109) Comm. *tasyâh vasantasenâyâh.*

(110) D'après le comm. *evam* tiendrait lieu de tout un récit expliquant la chose : *evam gatâniti suvarnaçakatikâyai rodanam kurvan rohasenah samalamkrtya preshito vasantasenayetyâdi sarvam evampadasyârthah; âm angikâre idam yad uktam tad idam vrtântajâtam ity arthah.*

(111) Comm. *satyâlâpe na bhavati pâpakam.* Stenz. *satyâlâpi na bhavati pâtakî.*

(112) Ce jeu de mots sur le double sens d'*akshara* se rencontre très-fréquemment dans les *Upanishads.*

(113) Comm. *âbharanâni bhûshanâni imâni âbharanâni udaradariparipûranakaranânity arthah iti na jâne.* — L'explication du commentaire m'a paru peu satisfaisante à première vue, mais elle m'a mis sur la voie du sens que j'ai adopté. Le second *âbharanâni* doit être pris en effet, ce me semble, dans le sens étymologique tout spécial de « *apport* » par opposition avec jeu de mots à *ânitâni* qui termine la phrase. Le tout revient à dire : « ce n'est pas moi qui les ai pris, mais c'est moi qui les renvoie. » Du reste, Chârudatta, frappé par les présages

sinistres qui se sont multipliés autour de lui et par la succession de circonstances accusatrices qui l'accablent l'une après l'autre, a perdu tout espoir et se retranche dans des réponses laconiques dont le résultat, au point de vue de l'issue de la cause, semble peu lui importer.

(114) Comm. *kaçá turagaghátanîti koçah*. C'est un sens que n'indique pas le Dictionnaire de Saint-Petersbourg.

(115) La réponse de Chârudatta est à double sens et peut signifier également : « c'est seulement vous qui le dites. »

(116) Comm. *çarîre dando dhâryatâm*. Stenz. *çarîro dando na dhâryatâm*.

(117) Comm. *na ca aham arthinî*. Stenz. *aham arthinî*.

(118) En méprisant la loi brâhmanique, Pâlaka fait acte de tyran et justifie d'avance sa déposition.

(119) Comm. *sthâne योग्यam*.

(120) Comm. *krpanâm dinâm nârakîyâm ity arthah*.

(121) Comm. *çvetakâkîyaih çvetakâkasadrçaih ivârthe chah utpâtakalpair ity arthah*.

(122) Comm. *ambâ cârudattamâtâ*.

(123) Comm. *dehasya pratikrtih pratimâ dvitîyo dehal ity arthah. tathâ ca çrutih sâjâyâ jâyâ bhavati yaç asyâm jâyate punah iti ; angâd angât sambhavasi hrdayâd adhijâyase âtmâ vai putranâmâsi sa jîva çaralah çalam iti ca*.

(124) Comm. *râjânâam pâlakam praty uktir iyam*.

(125) Comm. *prârthite vicâre parikshâyâm satyâm*.

(126) Comm. *visham bhakshayitvâpi na mrtaç cet vishparikshâ ; vishva çapathah ity arthah. agninâ tu prasiðthaiiva parikshâ. tulâparikshâpi sphutâ çâstre, evamâti jneyam vijñair*.



ACTE X

LA CONCLUSION

(*La scène est occupée par Chârudatta qu'accompagnent deux chândâlas.*)

LES DEUX CHANDALAS. — « Allons ! attention au supplice qui se prépare, vous qui êtes amateurs des cortéges qui conduisent *un homme* à la mort ou en prison (1) ! Nous voici deux exécuteurs habiles à trancher la tête ou à empaler en peu de temps. »

Place ! place ! Messieurs. *Ce condamné* est Chârudatta ;

« Il porte une guirlande de karavîra (2) ; il est en nos mains, *aux mains* des deux bourreaux ; il s'avance tout doucement vers sa fin comme une lampe qui va manquer d'huile. »

CHARUDATTA, *avec abattement*. — Ma fi-

gure est arrosée de mes larmes, mes membres sont couverts d'une poussière aride, mon corps est chargé de fleurs cueillies dans les cimetières (3); il est pareil à une offrande et les corbeaux (4) attendent (5) en poussant des croassements discordants (6) qu'il soit oint d'une couche de sang pour s'en repaître.

LES DEUX CHANDALAS. — Place, Messieurs, place !

« Que voulez-vous voir? Un honnête homme,— l'arbre où trouvaient un asile ces oiseaux *qu'on appelle* les gens de bien, — que vont frapper ceux qui portent la hache du dieu de la mort. »

Venez, Chârudatta, venez !

CHARUDATTA. — Faut-il, pour que je me voie tombé dans une pareille situation, que les vicissitudes auxquelles le destin soumet les hommes soient impossibles à prévoir !

« Tous mes membres sont couverts de marques de sandal rouge laissées par les mains (7); je suis saupoudré de bouillie et de farine (8); d'homme que j'étais, j'ai pris l'aspect d'un animal *qu'on mène au sacrifice* (9). »

(*Il regarde devant lui.*)

Ah! Que de spectateurs de toutes conditions (10)!

« En me voyant dans cette terrible situa-

tion (11), la pitié s'éveille dans les cœurs et l'on déplore les *misères de l'humanité* (12); impuissants à me secourir, les citadins me souhaitent d'obtenir le ciel. »

LES DEUX CHANDALAS. — Place, Messieurs! place!

« Que voulez-vous voir? Il y a quatre choses qu'on ne doit pas regarder : c'est Indra quand il fait vibrer son arc (13), une vache quand elle fait son veau, une planète quand elle change de mansion et un honnête homme quand il est sur le point de perdre la vie. »

UN DES CHANDALAS. — Regarde, Ahîntâ (14), regarde!

« Au moment où nous allons mettre à mort, sur l'ordre du destin, un homme qui est le premier de la ville, ne dirait-on pas que le ciel pleure ou que la foudre tombe sans qu'on voie de nuages? »

LE DEUXIÈME CHANDALA. — Non, Gohâ (15).

« Le ciel ne pleure pas et la foudre n'a pas éclaté dans un ciel sans nuages; le nuage (16) c'est cette foule de femmes et la pluie sont les larmes qui tombent de leurs yeux.

« Tout le monde pleure en voyant emmener le condamné, et les larmes qu'on répand arrosent la route (17) et empêchent que la poussière ne se soulève. »

CHARUDATTA, *dépeignant avec attendrissement le spectacle dont il est témoin.*

« Ces femmes qui passent à demi la tête par les fenêtres (18) de leurs maisons pour *me voir passer*, répandent des ruisseaux de larmes en disant : « Hélas ! pauvre Chârudatta ! »

LES DEUX CHANDALAS. — Venez, Chârudatta, venez ! voici la place où se font les publications. Il faut battre le tambour et annoncer la sentence.

Écoutez tous, écoutez ! — Cet homme est le seigneur Chârudatta, petit-fils du syndic Vinayadatta, fils de Sâgaradatta. Il a commis un grand crime en étouffant dans ses bras, afin de lui enlever ses bijoux, la courtisane Vasantasênâ qui était entrée dans le vieux jardin Pushpakarandaka, désert en ce moment. Il a été pris avec le produit de son vol (19), et convaincu sur ses propres dires. Nous avons en conséquence reçu du roi Pâlaka l'ordre de le supplicier. Quiconque se rendra coupable à *l'avenir* d'un crime pareil, réprouvé dans ce monde-ci et dans l'autre, sera puni également par le roi Pâlaka.

CHARUDATTA, *à part, avec désespoir.*

« Le nom de ma famille, purifié par des centaines d'oblations, était célébré autrefois dans l'enceinte solennelle des sacrifices (20)

à l'aide des prières tirées des Védas et répétées maintes fois autour du feu sacré (21) ; mais maintenant, au moment où je vais mourir, ce nom est couvert indignement d'infamie dans une proclamation publique par des hommes appartenant à une caste abjecte (22). »

(Il lève les yeux au ciel en se bouchant les oreilles.) Ah ! Vasantasenâ !

« Toi, dont les dents ont l'éclat des purs rayons de la lune et dont les lèvres sont pareilles au corail brillant, faut-il qu'après avoir goûté l'ambroisie de ta bouche, je sois contraint de boire le poison du déshonneur ! »

LES DEUX CHANDALAS. — Place, Messieurs, place !

« Le trésor où se trouvaient les perles de la vertu, le pont dont les gens de bien se servaient pour traverser l'infortune, le joyau de la ville, bien qu'il ne soit pas de métal précieux, lui (23) est enlevé aujourd'hui. »

Certes,

« Tout le monde ici-bas est bien disposé pour ceux qui sont dans la prospérité, mais on rencontre rarement quelqu'un pour prêter la main aux malheureux tombés dans l'infortune. »

CHARUDATTA, *regardant tout autour de lui.*

« J'aperçois des amis qui s'éloignent de moi en cachant leur visage dans le pan de leur manteau. Un ennemi même devient l'ami de l'homme qui se trouve dans une situation avantageuse, mais, quand on est en butte à l'adversité, on n'a plus d'amis. »

LES DEUX CHANDALAS. — Il n'y a plus d'embrement, et la grande route est libre ; il faut faire avancer le *malheureux* qui porte les insignes d'un condamné à mort.

CHARUDATTA *répète la stance qui commence par ces mots* : Ah ! Maitreya ! quel coup me frappe, etc.

VOIX DANS LA COULISSE. — Ah ! mon père ! Ah ! mon ami !

CHARUDATTA, *d'une voix attendrie, après avoir prêté l'oreille*. — O toi qui es le chef de ceux de ta caste (24), je te prie de m'accorder une faveur.

LES DEUX CHANDALAS. — Accepterez-vous une faveur de la main d'hommes comme nous ?

CHARUDATTA. — Quelle honte ! Un pauvre chândâla se conduit avec plus de circonspection que le cruel Pâlaka. — Mon désir serait de voir le visage de mon fils pour *passer dans l'autre monde*.

LES DEUX CHANDALAS. — Votre volonté sera faite.

UNE VOIX DANS LA COULISSE. — Ah ! mon père, mon père !

CHARUDATTA, *avec attendrissement, après avoir prêté l'oreille.* — Oh ! toi qui es le chef de ceux de ta caste, je te prie de m'accorder cette faveur.

LE PREMIER CHANDALA. — Qu'il vienne !

LE DEUXIÈME CHANDALA. — Qu'il vienne !

Tous LES DEUX. — Vous tous (25), faites place un instant pour que le seigneur Charudatta puisse voir son fils. (*En se tournant du côté de la coulisse.*) Seigneur, par ici, par ici. Viens, enfant ! viens !

(*Maitreya arrive sur la scène en amenant avec lui Rohasena.*)

MAITREYA. — Vite, vite (26) ! mon cher petit ; on emmène ton père au supplice.

ROHASENA. — Ah ! mon père, mon *pauvre* père !

MAITREYA. — Hélas ! mon ami, où pourrai-je vous revoir désormais ?

CHARUDATTA, *apercevant son fils et son ami.* — Mon fils ! Maitreya ! (*Avec attendrissement.*) Hélas !

« J'aurai soif longtemps dans l'autre monde ; bien faibles seront les offrandes d'eau et de nourriture *qu'un enfant si jeune pourra faire à mes mânes* (27). »

Que donnerai-je à mon fils ?

(*Il jette les yeux sur lui et aperçoit son cordon brâhmanique.*) Ceci est encore à moi.

« La parure des brâhmanes n'est pas faite avec des perles ni avec de l'or, *mais* grâce à elle (28) ils peuvent rendre aux dieux et aux mânes ce qui leur est dû. »

(*Il donne à Rohasena son cordon brâhmanique.*)

UN DES CHANDALAS. — Il faut avancer, Chârudatta, il faut avancer !

LE DEUXIÈME CHANDALA. — Quoi ! Tu oses t'adresser au Seigneur Chârudatta sans faire précéder son nom d'un terme d'honneur (29) ?

Ah ! N'oublie pas que,

« En montant ou en descendant, de nuit comme de jour, le destin, pareil à une pouliche indomptée, poursuit sa voie sans encombre vers le but qu'il a en vue (30). »

D'ailleurs,

« Vaines sont les calomnies qui ont pour objet le seigneur Chârudatta (31), et l'on n'en doit pas moins courber la tête devant lui. Est-ce que la lune n'a pas droit au respect des hommes, même quand Râhu semble sur le point de la dévorer ? »

ROHASENA. — Ah ! Chândâlas, où conduisez-vous mon père ?

CHARUDATTA. — Mon enfant,

« Je vais en ce moment au lieu du sup-

plice (32) avec une guirlande de karavîra sur une épaule, le billot sur l'autre et le chagrin dans le cœur, comme un bouc amené à l'autel pour être offert en holocauste (33). »

UN DES CHANDALAS. — « Bien qu'issus d'une famille de chândâlas, nous ne sommes pas des chândâlas ; les chândâlas *véritables*, les méchants, sont ceux qui oppriment l'homme de bien. »

ROHASENA. — Pourquoi allez-vous faire mourir mon père ?

LE CHANDALA. — C'est l'ordre du roi ; la faute en retombe sur lui et non pas sur nous.

ROHASENA. — Faites-moi mourir et rendez-moi la liberté.

LE CHANDALA. — Un *enfant* qui parle ainsi mérite de vivre longtemps (34).

CHARUDATTA, *qui embrasse son fils en pleurant*.

« Voici (35) un trésor de tendresse, *commun* au pauvre et au riche, un collyre pour le cœur qui n'est fait ni de sandal ni d'uçîra (36).

« Je vais en ce moment au lieu du supplice, etc. » (Comme plus haut.) (*Regardant autour de lui ; — à part.*)

« J'aperçois des amis qui s'éloignent de moi, etc. » (Comme plus haut.)

MAITREYA. — Holà ! Braves gens, laissez par-

tir mon ami et faites-moi mourir à *sa place*.

CHARUDATTA. — Qu'as-tu dit là! (*Regardant autour de lui, — à part.*) Je croyais *pourtant* qu'on n'avait plus d'ami quand on était en butte à l'adversité. (*Haut.*)

« Ces femmes qui passent à demi la tête, etc. » (Comme plus haut.)

LE CHANDALA. — Place, messieurs, place! Que voulez-vous voir?

« Un homme de bien qui, se trouvant livré au déshonneur, a perdu l'espoir de vivre? C'est une cruche d'or s'engloutissant dans un puits quand on a coupé la corde à laquelle elle était suspendue. »

CHARUDATTA, *avec attendrissement*. — Ah! Vasantasenâ!

« Toi dont les dents ont l'éclat, etc. » (Comme plus haut.)

LE DEUXIÈME CHANDALA. — Il faut réitérer la publication de la sentence. (*Le premier chândâla obéit et la répète dans les mêmes termes que plus haut.*)

CHARUDATTA. — « L'infortune m'a plongé dans une situation ignominieuse dont le fruit est la mort que je vais subir. Mais ce qui blesse cruellement mon cœur dans cette publication, c'est d'entendre dire que je l'ai tuée (37). »

STHAVARAKA, *apparaissant chargé de fers*

dans une tour du palais de Samsthânaka. (Après avoir écouté la proclamation avec étonnement.)—Quoi! L'innocent Chârudatta va périr *tandis que* je suis couvert des chaînes dont mon maître m'a chargé! *Je n'ai qu'un moyen de le sauver, c'est d'attirer l'attention de la foule par mes cris.* Holà! Messieurs, écoutez, écoutez! Par ma faute (38), Vasantasenâ s'est trompée de litière et a été conduite dans le vieux jardin Pushpakarandaka; ensuite, mon maître, après lui avoir dit: « Tu ne veux pas m'aimer? » l'a étouffée dans ses bras; mais, *croyez-moi*, ce n'est pas le seigneur Chârudatta. Hélas! Je suis trop éloigné et personne ne m'entend. Comment faire? (*Il réfléchit.*) Il faut sauter à terre; de cette manière, j'empêcherai que Chârudatta ne soit mis à mort. C'est cela; je vais me précipiter de cette tour du palais (39) par le vieil œil-de-bœuf; il vaut mieux qu'il m'arrive malheur qu'au seigneur Chârudatta, cet arbre qui sert de refuge à des oiseaux qui sont des fils de bonne famille. Si je meurs ainsi, j'irai *tout droit* au ciel. (*Il saute.*) Ah! je ne me suis point fait mal et mes liens se sont brisés! Maintenant, il me faut chercher le lieu où le chândâla fait sa proclamation. (*Il regarde et se met en marche.*) Holà! chândâlas, place, place!

LES DEUX CHANDALAS. — Eh bien ! Qui est-ce qui dit de faire place ?

STHAVARAKA. — Écoutez ! (*Il recommence le récit qu'il vient de faire.*)

CHARUDATTA. — « Ah ! Quel est cet homme qui, au moment où ma tête est passée dans la corde du dieu de la mort, arrive pareil à un nuage versant la pluie à flots sur les moissons que dévore la sécheresse ? »

Vous l'avez entendu !

« Comme ce n'est pas la mort qui m'effraie, mais seulement la souillure qu'avait reçue ma réputation, maintenant que le déshonneur est effacé, le trépas est semblable pour moi à la naissance d'un fils. »

D'ailleurs,

« J'ai été frappé d'un trait trempé dans le poison de la calomnie par un être vil, à l'intelligence étroite, qui me hait sans que je lui en aie donné le motif(40). »

LES DEUX CHANDALAS. — Dis-tu la vérité, Sthâvaraka ?

STHAVARAKA. — Sans doute ; et c'était pour que je ne parle de cela à personne que mon maître m'a fait charger de chaînes et jeter dans la tour de son palais.

SAMSTHANAKA, *arrivant sur la scène d'un air joyeux.* — « Je viens de manger dans mon palais du riz (41) avec de la viande, des con-

diments, de la sauce, du poisson et du riz au sucre (42). »

(*Prêtant l'oreille*). Mais j'entends la voix des chândâlas, grinçante comme le son des cymbales fêlées (43), ainsi que le roulement funèbre des tambours (44) annonçant les condamnations à mort ; j'en conclus qu'on conduit Chârudatta, l'indigent, au lieu du supplice. Voyons cela ! Le spectacle de la mort (45) d'un ennemi donne au cœur un grand contentement. J'ai entendu dire que si l'on est témoin de la mort de son ennemi, on n'a pas mal aux yeux dans une autre naissance. C'est bien moi, d'ailleurs, qui cause la mort de Chârudatta, l'indigent ; je suis comme un ver qui ayant pénétré dans ses entrailles y exercerait les effets du poison. Je ferais bien, *par conséquent*, de monter sur l'esplanade de mon palais pour avoir le spectacle *du résultat* de ma prouesse. (*Il fait ce qu'il vient de dire.*) Oh (46) ! comme on se presse (47) pour voir conduire au supplice Chârudatta, l'indigent. Quelle foule y aurait-il donc s'il s'agissait de mener à la mort (48) un personnage distingué et de haut rang comme moi ? (*Examinant avec attention.*) Il est paré comme un jeune taureau et on lui fait prendre le chemin du sud. Mais pourquoi la proclamation qui était faite au pied de la tour de mon palais a-t-elle cessé ? Pourquoi

a-t-elle été interrompue? (*Il regarde autour de lui.*) Tiens! Sthâvaraka n'est plus là. Pourvu qu'il n'aille pas trahir mon secret maintenant qu'il est parti! Il faut courir à sa recherche.

(*Il descend et s'avance sur la scène.*)

STHAVARAKA, *regardant.* — Voici mon maître qui vient.

LES DEUX CHANDALAS. — « Écartez-vous! laissez le chemin libre! fermez la porte! soyez silencieux! L'homme qui s'avance est pareil à un taureau furieux auquel l'arrogance tient lieu de cornes pointues. »

SAMSTHANAKA. — Holà! Place, place! (*S'approchant.*) Sthâvaraka, mon enfant, mon petit esclave, il faut venir avec moi.

STHAVARAKA. — Malheureux! Vous n'êtes donc pas satisfait d'avoir tué Vasantasenâ, que vous avez pris maintenant la résolution de faire périr le seigneur Chârudatta, cet arbre *kalpa* (49) des amants?

SAMSTHANAKA. — Moi qui suis pareil à une cruche de bijoux, j'aurais tué cette femme (50)?

Tous. — Oui, c'est vous qui l'avez tuée, et non pas Chârudatta.

SAMSTHANAKA. — Qui ose dire cela?

Tous, *montrant Sthâvaraka.* — Cet honnête homme.

SAMSTHANAKA, *à part, avec crainte.* —

Ciel ! Pourquoi ne pas avoir mieux enchaîné cet esclave qui a été témoin du crime ? (*Il réfléchit.*) Oui, voilà ce qu'il faut faire. (*Haut.*) C'est une imposture, Messieurs ; j'ai surpris cet esclave à voler de l'or (51) ; je l'ai battu, roué de coups et chargé de chaînes (52) : de là son ressentiment. Comment pourrait-on croire à la vérité de tout ce qu'il dit ? (*Il offre en cachette un bracelet à Sthâvaraka et lui dit brusquement* (53).) Tiens ! Sthâvaraka, mon enfant, prends ceci et démens ce que tu as dit.

STHAVARAKA, *qui a pris le bracelet.* — Voyez, Messieurs, il cherche à me corrompre en m'offrant de l'or.

SAMSTHANAKA, *lui arrachant le bracelet.* — C'est précisément le bijou pour le vol duquel je l'ai fait enchaîner. (*Avec colère.*) Braves chândâlas ! Je lui avais confié la garde de la chambre où se trouvent mes objets précieux et il m'a volé de l'or. Je l'ai battu et roué de coups ; si vous en doutez, regardez son dos.

LES DEUX CHANDALAS, *après avoir regardé.* — *Ces stigmates* parlent éloquemment ; quand on corrige un esclave, on allume en lui le feu de la colère (54).

STHAVARAKA. — Hélas ! quoique je dise la vérité, je dois à ma condition d'esclave de n'inspirer de confiance à personne (55). (*Avec*

attendrissement.) Seigneur Chârudatta, j'ai fait tout ce que j'ai pu *pour vous.* (*Il se jette à ses pieds.*)

CHARUDATTA. — « Relève-toi, *généreux esclave*, qui compatis aux malheurs d'un homme de bien et qui remplis à mon égard les devoirs d'un parent, sans que j'aie rien fait pour le mériter ; tous tes efforts pour me sauver *sont vains*, car le destin ne les approuve pas (56). *Et, cependant*, que n'as-tu pas fait aujourd'hui pour moi ? »

LES DEUX CHANDALAS. — Seigneur, puisque cet esclave a été châtié, renvoyez-le.

SAMSTHANAKA. — Allons, va-t'en (57) ! (*Il s'en va.*) Quant à vous, chândâlas, pourquoi tardez-vous à procéder à l'exécution ?

LES DEUX CHANDALAS. — Si vous êtes pressé, remplissez vous-même l'office de bourreau.

ROHASENA. — Chândâlas, faites-moi mourir et laissez partir mon père.

SAMSTHANAKA. — Faites-le mourir avec l'enfant.

CHARUDATTA. — Tout est possible avec ce fou. Va-t'en, mon enfant ; retourne auprès de ta mère.

ROHASENA. — Que faudra-t-il faire après que je serai parti ?

CHARUDATTA. — « Tu te retireras aujourd'hui même, ô mon fils, avec ta mère dans un

hermitage (58), afin de ne pas porter *dans le monde le poids* du crime imputé à ton père » (59).

Ami, emmène-le.

MAITREYA. — Hélas! mon ami; vous croyez donc que je pourrai vivre sans vous?

CHARUDATTA. — Mon ami, tu es libre de vivre et tu agirais mal (60) en t'ôtant l'existence.

MAITREYA, *à part*. — J'agirais mal, et cependant je ne pourrai pas supporter la vie quand je n'aurai plus mon ami. Je vais donc remettre cet enfant à sa mère, puis j'irai retrouver Chârudatta en mettant fin à mes jours.

(*Haut.*) Mon ami, je reconduis promptement Rohasena. (*Il passe ses bras autour du cou de Chârudatta et se jette à ses pieds avec Rohasena en larmes.*)

SAMSTHANAKA. — Hé bien! N'ai-je pas dit qu'il fallait mettre à mort le père et le fils en même temps?

(*Chârudatta manifeste de l'effroi.*)

LES DEUX CHANDALAS. — L'ordre du roi ne porte pas que nous fassions mourir son fils avec lui. Va-t'en, enfant, va-t'en!

(*Ils font partir Rohasena et Maitreya.*)
Voici l'endroit où doit avoir lieu la troisième proclamation; battez le tambour!

(Ils réitèrent la proclamation.)

SAMSTHANAKA, à part. — C'est étonnant. Les habitants de la ville (61) ont l'air de ne pas y croire. (Haut.) Eh bien! Chârudatta, le beau parleur (62), les citadins ne croient pas à ton crime; dis-leur donc de ta propre bouche : « C'est moi qui ai tué Vasantasenâ. » (Chârudatta reste silencieux.) Vous voyez, chândâlas (63), cet homme ne veut rien dire (64). Faites-le parler en le frappant à coups redoublés avec le morceau de bambou fendu qui vous sert à battre le tambour (65).

UN DES CHANDALAS, se préparant à le frapper. — Allons, Chârudatta, parlerez-vous?

CHARUDATTA, d'une voix gémissante. — « Dans ma chute au milieu de cet océan de misères, mon âme n'éprouve ni frayeur, ni découragement. Mais il est un feu qui me dévore, c'est de penser au blâme dont je serai l'objet et qu'on puisse dire que j'ai tué celle qui m'est si chère. »

(Samsthânaka le presse de nouveau de faire des aveux.)

« Oh! mes concitoyens, je suis un homme cruel qui ne tient compte ni de ce monde-ci ni de l'autre, et c'est par moi qu'une femme, la Volupté en personne... Cet homme dira le reste. »

SAMSTHANAKA — ...a été tuée.

CHARUDATTA. — Soit.

UN DES CHANDALAS. — C'est à ton tour d'exécuter le condamné (66).

LE DEUXIÈME CHANDALA. — Non pas, c'est au tien.

LE PREMIER CHANDALA. — Hé bien ! Comptons. (*Il fait un calcul.*) Si c'est à mon tour d'être l'exécuteur (67), Chârudatta aura un instant de répit (68).

LE DEUXIÈME CHANDALA. — Pourquoi ?

LE PREMIER CHANDALA. — Mon père en partant pour le ciel m'a dit : « Vîraka, mon enfant, quand ce sera à ton tour de mettre à mort un condamné (69), n'y apporte pas de précipitation. »

LE DEUXIÈME CHANDALA. — Et pourquoi ?

LE PREMIER CHANDALA. — *Parce qu'il peut arriver qu'un brave homme donne de l'argent pour délivrer le condamné ; ou bien qu'il naisse un fils au roi et qu'à cette occasion (70) il fasse grâce à tous les condamnés à mort ; ou bien qu'un éléphant brise ses liens et que dans la confusion qui s'ensuit le condamné puisse s'échapper ; ou bien, enfin, qu'il y ait changement de roi et qu'il en résulte une amnistie générale.*

SAMSTHANAKA. — Qu'est-ce, qu'est-ce ? un changement de roi (71) !

UN DES CHANDALAS. — Nous calculons (72) à qui est le tour de frapper le condamné.

SAMSTHANAKA. — Voyons! qu'on se dépêche de mettre à mort Chârudatta. (*Il se retire à l'écart avec Sthâvaraka dont il s'est saisi.*)

UN DES CHANDALAS. — Seigneur Chârudatta, c'est l'ordre du roi qu'on peut incriminer et non pas nous, *pauvres chândâlas que nous sommes*. Réfléchissez à ce dont vous pouvez avoir à vous rappeler.

CHARUDATTA. — « Si la vertu l'emporte *en ce monde* (73), j'espère que la souillure dont les calomnies d'un méchant et la complicité du sort (74) m'ont couvert aujourd'hui sera lavée *un jour*, grâce à l'initiative spontanée de Vasantasenâ, soit qu'elle habite le séjour du maître des dieux ou quelque part ici-bas (75). »

Hé bien! Où dois-je aller maintenant?

UN DES CHANDALAS. — (*Lui indiquant une place qui se trouve devant eux.*) Voilà l'endroit; c'est le cimetière du sud. Les condamnés à mort qui l'aperçoivent n'ont plus longtemps à vivre. Voyez, voyez.

« Ce supplicié dont le cadavre est à moitié déchiré par les grands chacals, tandis que l'autre moitié reste fixée au pal, où l'on dirait qu'elle grimace un rire (76). »

CHARUDATTA. — Hélas! malheureux que

je suis, je vais mourir! (*Il s'assied consterné.*)

SAMSTHANAKA. — Je ne m'en irai pas avant d'avoir vu mourir Chârudatta. (*Il s'avance et regarde.*) Quoi! il est assis?

UN DES CHANDALAS. — Est-ce que vous avez peur, Chârudatta?

CHARUDATTA, *se relevant vivement.* — Fou!

« Ce n'est pas la mort qui m'effraie, etc. »
(Comme plus haut.)

UN DES CHANDALAS. — Seigneur Chârudatta, le soleil et la lune éprouvent des adversités dans la plaine du ciel qu'ils parcourent et, à plus forte raison, les peuples et les hommes qui ont à trembler en ce monde devant la mort. Tel qui existait s'anéantit et tel qui était anéanti revient à la vie. Il y a *comme* changement de vêtement dans l'existence et l'anéantissement successifs du corps (77). En pénétrant votre cœur de ces pensées, vous vous fortifierez. (*A son compagnon.*) C'est ici que doit avoir lieu la quatrième proclamation; il faut la faire. (*Publication est faite de la proclamation.*)

CHARUDATTA. — Ah! Vasantasenâ,

« Toi dont les dents ont l'éclat, etc. »
(Comme plus haut.) (*Le religieux mendiant et Vasantasenâ arrivent précipitamment sur la scène.*)

LE RELIGIEUX MENDIANT. — Ah! c'est une

faveur pour moi de pouvoir accomplir mes pieuses excursions en servant de conducteur à Vasantasenâ après qu'elle s'est remise de ses fatigues et de ses émotions. Servante de Buddha, où dois-je vous mener ?

VASANTASENA. — Dans la demeure du seigneur Chârudatta. Réjouissez-moi de sa vue, qui est pour moi ce que la lune est au lotus.

LE RELIGIEUX MENDIANT, *à part*. — Lequel prendre de ces deux chemins ? (*Il réfléchit.*) Suivons la grande route. Venez, servante de Buddha, venez ! voici la grande route (78). (*Prêtant l'oreille.*) Qu'est-ce donc qui donne lieu à cette grande rumeur que l'on entend sur la route royale ?

VASANTASENA, *examinant ce qui se passe devant elle*. — Ah ! voilà un grand rassemblement devant nous ! Voyez donc, Seigneur, ce que cela peut être. Ujjayinî penche d'un côté comme la terre quand elle est chargée d'un poids inégal.

UN DES CHANDALAS. — Voici le dernier endroit où doit avoir lieu la proclamation ; battez donc le tambour et faites connaître les termes de la sentence. (*La proclamation à lieu.*) Prenez patience (79), Chârudatta, et n'ayez pas peur ; votre supplice ne durera pas longtemps.

CHARUDATTA. — Dieux adorables, *je vous implore!*

LE RELIGIEUX MENDIANT, *après avoir écouté d'une voix troublée par l'émotion.* — Servante de Buddha, on dit que vous avez été assassinée par Chârudatta, et on le conduit au supplice.

VASANTASENA, *terrifiée.* — Ciel! Quelle horrible chose *m'annoncez-vous là?* Malheureuse que je suis, le seigneur Chârudatta va subir la mort à cause de moi! Vite, vite! Montrez-moi le chemin.

LE RELIGIEUX MENDIANT. — Courez, courez! servante de Buddha, ranimer le seigneur Chârudatta, pendant qu'il vit encore. Messieurs, faites place, faites place!

VASANTASENA. — Place, place!

UN DES CHANDALAS. — Seigneur Chârudatta, la responsabilité de ceci retombe sur le roi; ce sont ses ordres *que nous allons exécuter.* Réfléchissez à ce dont vous pouvez avoir à vous rappeler.

CHARUDATTA. — A quoi bon de longs discours?

« Si la vertu l'emporte en ce monde, etc. »
(Comme plus haut.)

UN DES CHANDALAS, *tirant son épée.* — Seigneur Chârudatta, tenez-vous bien raide, ne bougez pas et d'un seul coup nous met-

trons fin à vos jours et nous vous enverrons au ciel. (*Chârudatta suit les prescriptions qui lui sont données.*)

UN DES CHANDALAS, *auquel le glaive tombe des mains quand il est sur le point de frapper.* — Comment cela se fait-il (80) ?

« J'avais tiré mon glaive avec vigueur, je le tenais aux deux mains et pourtant cette arme terrible est tombée à terre comme la foudre. »

C'est un signe, j'imagine, que le seigneur Chârudatta ne doit pas périr. Déesse qui habites sur le mont Sayha (81), sois clémente, je t'en supplie. Si Chârudatta était sauvé, tous les chândâlas se considéreraient comme favorisés par toi.

LE DEUXIÈME CHANDALA. — Il faut exécuter l'ordre que nous avons reçu.

LE PREMIER CHANDALA. — Soit; mettons-nous à l'œuvre. (*Ils prennent tous deux Chârudatta pour le poser sur le billot.*)

CHARUDATTA. — « Si la vertu l'emporte en ce monde, etc. » (Comme plus haut.)

LE RELIGIEUX MENDIANT ET VASANTASENA *qui viennent d'apercevoir Chârudatta.* — Seigneurs, arrêtez, arrêtez! Me voici! voici la malheureuse à cause de laquelle vous allez mettre à mort cet innocent.

UN DES CHANDALAS, *s'arrêtant pour regarder.* — « Quelle est cette femme, dont la che-

velure tombe sur les épaules, qui accourt ici en hâte et nous crie en levant les bras au ciel : « Arrêtez, arrêtez ! »

VASANTASENA. — Seigneur Chârudatta, que se passe-t-il donc ? (*Elle tombe sur son sein.*)

LE RELIGIEUX MENDIANT. — Seigneur Chârudatta, qu'y a-t-il donc ? (*Il se jette à ses pieds.*)

UN DES CHANDALAS, *avec stupéfaction.* —

Quoi ! voilà Vasantasenâ ! Nous ne ferons certes pas périr cet homme de bien.

LE RELIGIEUX MENDIANT, *se relevant.* —
Vive Chârudatta !

LE CHANDALA. — Puisse-t-il vivre cent ans !

VASANTASENA, *avec joie.* — Je reviens à la vie (82).

LE CHANDALA. — Il faut faire connaître cet événement (83) au roi qui se trouve *en ce moment* sur la place des sacrifices. (*Les chândâlas s'en vont.*)

SAMSTHANAKA *apercevant avec effroi Vasantasenâ.* — Ciel ! Comment cette fille d'esclaves a-t-elle pu revenir à la vie ? Je me sens défaillir ; il faut me sauver. (*Il s'enfuit.*)

UN DES CHANDALAS (84). — Est-ce que l'ordre du roi ne porte pas que nous devons

mettre à mort l'assassin de cette courtisane (85)? Il faut nous mettre à la poursuite du beau-frère du roi. (*Ils s'en vont.*)

CHARUDATTA, *avec surprise.* — « Quelle est cette femme, survenue comme une pluie abondante tombant sur les moissons qui périclent par l'effet de la sécheresse, au moment où l'épée était levée *sur ma tête* et où je me trouvais déjà dans les mâchoires de la mort? »

(*Regardant à côté de lui.*)

« Quoi! une autre Vasantasenâ arrivant du ciel? Mon esprit, jouet d'une illusion, s'imagi-ne-t-il seulement la voir, ou bien ne serait-elle pas morte? »

« Est-elle descendue du ciel pour me sau-ver la vie (86)? Ou bien est-ce quelque autre femme ayant revêtu une forme semblable à la sienne? »

VASANTASENA, *se relevant en larmes, puis tombant à ses pieds.* — Seigneur Charudatta, c'est bien moi la coupable *Vasantasenâ*, moi la cause de la situation imméritée dans laquelle vous vous trouvez.

UNE VOIX DERRIÈRE LA SCÈNE. — Miracle, miracle! Vasantasenâ est encore vivante. (*Toute la foule répète cette exclamation.*)

CHARUDATTA *se relève vivement après ce qu'il vient d'entendre et la touche avec trans-*

port en fermant les yeux. — Chère Vasantasenâ, c'est bien vous!

VASANTASENA. — Oui, c'est bien la malheureuse *Vasantasenâ*.

CHARUDATTA, *la regardant délicieusement.* — Est-ce possible? (*Avec transport.*)

« D'où êtes-vous venue, vous dont les seins sont baignés d'une rosée de larmes, pour me ressusciter comme un merveilleux élixir (87) au moment où je tombais au pouvoir de la mort? »

Chère Vasantasena!

« Ce corps, prêt à périr à cause de vous, vient d'être sauvé par vous. Ah! puissance de l'union des amants! Elle rendrait un mort à la vie (88). »

Vois! ma bien-aimée,

« Ce vêtement rouge et cette guirlande; *insignes du condamné à mort.* Ne dirait-on pas *maintenant* les parures d'un fiancé à l'arrivée de sa fiancée? Et ces roulements du tambour funèbre ne peuvent-ils pas passer pour les bans *joyeux égayant* la cérémonie de notre mariage (89)? »

VASANTASENA. — Dites-moi donc (90), Seigneur, ce que vous avez fait dans votre excès de bonté (91)?

CHARUDATTA. — Je vous avais assassinée; chère amie, disait

« Un puissant ennemi (92) qui me hait de longue date et qui m'a presque (93) précipité en enfer. »

VASANTASENA, *se bouchant les oreilles*. — Horreur ! C'est lui, *ce misérable*, qui a voulu me tuer.

CHARUDATTA, *montrant le religieux mendiant*. — Quel est cet homme ?

VASANTASENA. — L'indigne Samsthânaka m'avait ôté la vie, ce digne homme me l'a rendue.

CHARUDATTA. — Qui êtes-vous donc, vous qui agissez comme un ami sans qu'on vous en ait donné le sujet ?

LE RELIGIEUX MENDIANT. — Vous ne me reconnaissez pas, Seigneur ? Sous le nom de Samvâhaka (94), j'ai exercé auprès de vous le métier de masseur. Tombé entre les mains de joueurs *envers lesquels je ne pouvais m'acquitter*, j'ai été racheté au moyen d'un bijou (95) par cette servante de Buddha, parce que j'avais été à votre service. Dégoûté du jeu, je me suis fait religieux bouddhiste. Quant à Vasantasenâ, étant venue au vieux jardin Pushpakarandaka, dans une litière qu'elle avait prise pour une autre, elle a été étranglée par les mains de ce misérable Samsthânaka, parce que, disait-il, elle avait fait trop peu de cas de lui.

UNE VOIX DERRIÈRE LA SCÈNE, *qu'accompagne un grand bruit.* — « Victoire à Vrishabaketu (Çiva), le destructeur du sacrifice de Daksha (96) ! Victoire ensuite au dieu vainqueur aux six visages, l'ennemi de Krauncha (97) ! Victoire aussi à Aryaka qui a détruit ses ennemis et qui a soumis toute la terre — *la planète* qui a le Kailasa étincelant pour pavillon ! »

ÇARVILAKA, *arrivant précipitamment sur la scène.* — « J'ai tué Pâlaka, le mauvais prince, et je me suis hâté de faire sacrer Aryaka, à sa place ; il me reste (98) à accomplir l'ordre dont il m'a confié l'exécution. Je vais délivrer Chârudatta des malheurs dans lesquels il est tombé.

« Aryaka s'étant défait d'un adversaire abandonné par son armée et par ses amis (99), et ayant, grâce à sa puissance, rassuré ses concitoyens (100), a obtenu l'empire du monde entier ; il s'est emparé du royaume de son ennemi comme du séjour où règne Indra (101.) »

(*Regardant devant soi.*) Voyons ! Chârudatta (102) doit se trouver là-bas où j'aperçois ce rassemblement. Puissent les premiers exploits (103) du roi Aryaka avoir pour résultat de sauver Chârudatta ! (*Il s'avance en hâte.*) Arrière les flâneurs (104) ! (*Regar-*

dant d'un air joyeux.) Ah! Chârudatta est encore en vie; il est accompagné de Vasantasenà! Les vœux de notre maître (105) sont accomplis.

« Bonheur! Il a atteint l'autre bord de l'océan de calamités *dans lequel il était tombé*; je l'aperçois de loin sauvé par sa bien-aimée, comme par un navire (106) gréé avec la vertu et ayant pour provisions les meilleures qualités. Il jette *de nouveau* un radieux éclat, comme la lune après une éclipse. »

Mais comment l'aborder, moi qui suis un si grand coupable? Allons, pourtant; la franchise (107) est toujours bien venue. (*Il s'approche en joignant les mains.*) Seigneur Chârudatta!

CHARUDATTA. — Qui êtes-vous?

ÇARVILAKA. — « Celui qui a fait une brèche dans votre maison et enlevé le dépôt qui vous avait été confié. J'ai commis une faute capitale (108) et je viens implorer votre pardon. »

CHARUDATTA. — Ne dites pas cela, mon ami! Vous m'avez montré par là de la bienveillance. (*Il lui jette les bras autour du cou.*)

ÇARVILAKA. — Alors (109), écoutez!

« Le noble Aryaka, vengeant sa famille et

son honneur par un noble exploit, a immolé le pervers Pâlaka, comme une victime, au pied de l'autel du sacrifice. »

CHARUDATTA. — Que dites-vous ?

ÇARVILAKA. — « L'homme (110) qui a pris place autrefois dans votre litière et qui s'était placé sous votre protection, vient d'immoler Pâlaka, comme un animal destiné aux dieux, pendant qu'il accomplissait un sacrifice. »

CHARUDATTA. — Çarvilaka, n'est-ce pas Aryaka que Pâlaka avait fait arrêter dans son étable et jeter sans motif dans une prison dont vous l'avez délivré ?

ÇARVILAKA. — C'est comme vous le dites, Seigneur.

CHARUDATTA. — J'en éprouve un grand plaisir.

ÇARVILAKA. — Votre ami Aryaka a eu pour premier souci de vous déléguer (111) la souveraineté sur la ville de Kuçavatî (112) dépendant d'Ujjayinî, sur les bords de la Venâ (113). Vous accueillerez avec plaisir, j'espère, ce premier témoignage d'attachement qu'il vous donne. (*Se détournant.*) Holà ! Qu'on amène ici le beau-frère du roi, ce libertin criminel.

UNE VOIX DERRIÈRE LA SCÈNE. — L'ordre de Çarvilaka va recevoir son exécution.

ÇARVILAKA. — Seigneur, le roi Aryaka a recommandé qu'on vous dise ceci : « Jouissez de ce royaume que je dois à vos services (114). »

CHARUDATTA. — C'est à ses propres mérites qu'il le doit.

UNE VOIX DERRIÈRE LA SCÈNE. — Voici Samssthânaka. Viens, viens ! recevoir le prix de ta perversité.

(Samsthânaka apparaît sur la scène maintenu par quelques hommes ; il a les mains liées derrière le dos.)

SAMSTHANAKA. — Hélas !

« Je m'étais enfui au loin, comme un âne qui a brisé ses liens, et voilà que je suis ramené chargé de chaînes, comme un chien malfaisant. »

(Regardant autour de lui.) Ces gens dont je suis le prisonnier m'entourent de tous côtés. Où trouver un refuge dans ma détresse ? *(Il réfléchit.)* Soit ; je vais implorer la protection (115) de cet homme qui ne la refuse jamais à ceux qui la sollicitent. *(S'avançant vers Chârudatta.)* Seigneur Chârudatta, protégez-moi ! protégez-moi ! *(Il tombe à ses pieds.)*

VOIX DERRIÈRE LA SCÈNE. — Seigneur Chârudatta, livrez-le-nous ; nous voulons le tuer.

SAMSTHANAKA. — Protégez-moi, vous le refuge de ceux qui n'ont pas de refuge!

CHARUDATTA, *avec commisération*. — Sécurité, sécurité! pour qui se place sous ma protection.

ÇARVILAKA, *avec emportement*. — Qu'on l'enlève d'auprès de Chârudatta. (*A Chârudatta.*) Eh bien! Dites ce qu'il faut faire de ce criminel (116).

« *Je suis d'avis qu'après l'avoir garrotté solidement on le fasse dévorer par les chiens, ou qu'on l'empale, ou qu'on le coupe en morceaux avec la scie.* »

CHARUDATTA. — Fera-t-on ce que je dirai?

ÇARVILAKA. — Sans doute.

SAMSTHANAKA. — Seigneur Chârudatta, je me suis placé sous votre protection, sauvez-moi, sauvez-moi! Prenez une résolution conforme à votre caractère; je ne recommencerai plus (117).

VOIX DE CITADINS DERRIÈRE LA SCÈNE. — Il faut le tuer. Pourquoi laisser vivre un criminel comme lui?

(*Vasantasenâ prend la couronne de condamné à mort que Chârudatta porte au cou et la jette sur Samsthânaka.*)

SAMSTHANAKA. — Apaise-toi, fille d'esclave, je n'essayerai plus de te faire mourir; protège-moi!

ÇARVILAKA. — Allons ! emmenez-le ! Seigneur Chârudatta, dites ce qu'il faut faire de ce misérable.

CHARUDATTA. — Fera-t-on ce que je dirai ?

ÇARVILAKA. — Bien certainement !

CHARUDATTA. — C'est sûr ?

ÇARVILAKA. — Absolument sûr.

CHARUDATTA. — S'il en est ainsi, qu'on se hâte...

ÇARVILAKA. — De le tuer ?

CHARUDATTA. — Non pas, non pas — de le mettre en liberté.

ÇARVILAKA. — Hé ! pourquoi ?

CHARUDATTA. — « On (118) ne doit pas frapper du glaive l'ennemi dont on a à se plaindre, quand il s'est jeté à vos pieds et qu'il a imploré votre protection.

ÇARVILAKA. — Eh bien ! qu'on le fasse dévorer par les chiens.

CHARUDATTA. — Non pas, non pas !

Le seul châtement à lui infliger est un bienfait. »

ÇARVILAKA. — Seigneur, je vous admire... Dites ce qu'il faut faire.

CHARUDATTA. — Le mettre en liberté.

(On laisse Samsthánaka en liberté.)

SAMSTHANAKA. — Ciel ! Je suis rendu à la vie !

(Il sort avec les hommes qui l'avaient amené.)

On (119) entend un grand bruit dans la coulisse, puis UNE VOIX qui s'écrie :

Hélas! l'épouse de Chârudatta, après s'être lavé les pieds et avoir repoussé son fils qui s'attachait à ses vêtements, va monter, les joues couvertes des larmes abondantes qui tombent de ses yeux, sur le bûcher qu'elle a fait allumer.

ÇARVILAKA, *prêtant l'oreille et regardant du côté de la coulisse.*— Quoi? Chandanaka! Qu'y a-t-il, Chandanaka?

CHANDANAKA, *se présentant sur la scène.*
— Vous ne voyez pas, Seigneur, cette foule considérable qui se trouve rassemblée au sud du palais du roi? J'ai bien dit à l'épouse de Chârudatta : « Madame, ne précipitez rien, votre mari est sauvé. » Mais quand on est en proie (120) au chagrin, on n'écoute, on ne croit personne.

CHARUDATTA, *vivement ému.* — Ah! chère épouse, comment peut-elle prendre une pareille résolution du moment où j'ai la vie sauve?

(Il lève les yeux au ciel et pousse un long soupir.) Hélas! aimable épouse,

« Si tu ne veux plus rester sur cette terre et continuer d'y pratiquer tes vertus, tu

ne saurais pourtant goûter le bonheur de l'autre monde, tout en restant fidèle à tes devoirs envers moi, en m'abandonnant ici-bas (121). » (*Il s'évanouit.*)

ÇARVILAKA. — Ah! quelle conjoncture difficile!

« Là-bas les événements se précipitent (?) (122), ici Chârudatta est évanoui. De tous côtés, hélas! nos efforts menacent de rester inféconds. »

VASANTASENA. — Revenez à vous, Seigneur, et courez auprès de votre épouse pour lui sauver la vie. Autrement, un *grand* malheur peut être le résultat de votre faiblesse.

CHARUDATTA, *reprenant connaissance et se relevant précipitamment.* — Chère amie, où es-tu! Réponds-moi, je t'en prie.

CHANDANAKA. — Par ici, par ici, Seigneur. (*Ils s'en vont tous.*)

(*On voit apparaître alors, dans l'attitude qui a été décrite, l'épouse de Chârudatta avec Rohasena qui tire le bord de sa tunique, suivi de Mâitreya et de Radanikâ.*)

LA FEMME DE CHARUDATTA, *pleurant.* — Laisse-moi, mon enfant, ne mets pas d'obstacles à l'exécution de mon dessein; je crains d'avoir à entendre les reproches de mon seigneur. (*Elle dégage sa tunique de son étreinte et s'avance vers le bûcher.*)

ROHASENA. — Ah! ma mère, pensez à moi. Sans vous il m'est impossible de supporter la vie. (*Il se précipite vers elle et reprend le bord de sa tunique.*)

MAITREYA. — Madame, arrêtez (122)! Les rishis considèrent comme un péché que l'épouse d'un brâhmane monte (123) seule sur un bûcher (124).

LA FEMME DE CHARUDATTA. — J'aime mieux commettre un péché que d'avoir à entendre les reproches de mon seigneur.

ÇARVILAKA, *regardant devant lui.* — Hâtons-nous; votre épouse est arrivée au pied du bûcher.

(*Chârudatta accourt à toutes jambes.*)

LA FEMME DE CHARUDATTA. — Radanikâ, prends l'enfant pendant que je monterai sur le bûcher.

RADANIKA. — Je l'encouragerai, au contraire, à *ne pas vous quitter* (125).

LA FEMME DE CHARUDATTA, *regardant Maitreya.* — Seigneur, prenez-le, vous.

MAITREYA, *avec trouble.* — Il est de règle qu'un brâhmane monte le premier sur le bûcher pour le consacrer. Aussi, Madame, vais-je vous montrer le chemin.

LA FEMME DE CHARUDATTA. — Quoi! deux personnes pour me contredire? Mon enfant, conserve-toi pour apporter à tes parents

l'huile et l'eau... Tu n'as plus de père pour t'élever.

CHARUDATTA, *prêtant l'oreille; puis s'avauçant en hâte.* — Si, je l'élèverai. (*Il prend l'enfant dans ses bras et le presse contre sa poitrine.*)

LA FEMME DE CHARUDATTA, *regardant.* — Ciel! la voix de mon seigneur! C'est bien lui! Que je suis heureuse! que je suis heureuse!

ROHASENA, *le considérant avec joie.* — Quoi! mon père qui m'embrasse? (*Exprimant de nouveau la joie par ses regards.*) Ma mère, soyez heureuse; il sera là pour m'élever. (*Il lui rend ses caresses.*)

CHARUDATTA, *à son épouse.* — « Ah! quelle cruelle résolution avez-vous prise pendant que votre cher (126) époux vit encore? Le lotus ferme-t-il ses yeux (127) avant que le soleil ne soit couché? »

LA FEMME DE CHARUDATTA. — Seigneur, c'est pour cela que, tout insensible qu'il est, le lotus reçoit les caresses.

MAITREYA, *jetant des regards joyeux sur Chârudatta.* — Quoi! c'est mon ami que mes yeux aperçoivent? Puissance d'une épouse fidèle! Sa résolution de monter sur un bûcher nous a ramené notre ami. (*Se tournant vers Chârudatta.*) Vive! vive mon ami Chârudatta!

CHARUDATTA. — Viens, Maitreya. (*Il l'embrasse.*)

RADANIKA. — Ah! heureuse réunion (128)! Seigneur, je vous salue. (*Elle tombe aux pieds de Chârudatta.*)

CHARUDATTA, *lui mettant la main sur l'épaule.* — Radanikâ, relève-toi. (*Il la fait relever.*)

LA FEMME DE CHARUDATTA, *apercevant Vasantasenâ.* — Soyez la bienvenue, ma sœur!

VASANTASENA. — Je suis bien heureuse maintenant. (*Elles s'embrassent.*)

ÇARVILAKA. — Grâce au destin, vous voilà, entouré de tous vos amis (129).

CHARUDATTA. — *Non*, c'est grâce à vous (130).

ÇARVILAKA. — Noble Vasantasenâ, le roi (131), dans sa joie, vous accorde le titre d'épouse.

VASANTASENA. — Seigneur, je suis au comble de mes vœux.

ÇARVILAKA, *jetant un voile (132) sur la tête de Vasantasenâ, et s'adressant à Chârudatta.* — Seigneur, que faut-il faire de ce religieux mendiant?

CHARUDATTA, *au religieux mendiant.* —

Religieux mendiant, quel est l'objet suprême de vos désirs ?

LE RELIGIEUX MENDIANT. — Après avoir eu sous les yeux un tel exemple de l'instabilité des choses humaines (133), la profession de religieux mendiant m'est devenue doublement chère.

CHARUDATTA. — Ami, sa résolution est inébranlable. Il faut le nommer supérieur (134) de tous les couvents buddhistes (135) de la terre.

ÇARVILAKA. — comme vous le dites, Seigneur.

LE RELIGIEUX MENDIANT. — Cela me causera le plus grand plaisir.

VASANTASENA. -- Maintenant j'ai retrouvé complètement la vie (136).

ÇARVILAKA. — Que faut-il faire pour Sthâvaraka ?

CHARUDATTA. — Que cet honnête homme soit affranchi. Quant à ces chândâlas, ils seront les chefs de toutes les tribus de chândâlas. Chandanaka sera directeur suprême de la police (137) et il jouira *dans ce poste* de tout ce qui était auparavant à la disposition de Samsthânaka (138).

ÇARVILAKA. — On fera comme vous dites, Seigneur, mais quant à ce dernier, livrez-le pour que je le fasse mettre à mort.

CHARUDATTA. — *Non*; sécurité pour lui, car il s'est placé sous ma protection!

« On ne doit pas frapper du glaive, etc., » (comme plus haut.)

ÇARVILAKA. — Que puis-je encore (139) faire d'agréable pour vous? Parlez!

CHARUDATTA. — Ce qui m'est plus agréable que tout cela, c'est que (140)

« Mon (141) innocence est reconnue (142). J'ai accordé la vie à mon ennemi tombé à mes genoux; le roi Aryaka, mon ami, gouverne (143) la terre après avoir déraciné ses adversaires; j'ai retrouvé la bien-aimée de mon cœur (144) ainsi que mon fidèle ami (145). Que pourrais-je vous demander qui diffère de tels dons ou qui les surpasse (146) ?

« Le destin (147) dépouille les uns pour combler les autres; il élève ceux-ci et précipite ceux-là, auxquels il rend plus tard ses faveurs; il nous montre, de la façon dont il se joue de nous, que ce monde, tel qu'il est constitué, est une succession réciproque d'adversités et de succès (148), et il agit à à notre égard comme avec une série de seaux dépendant de la manivelle d'un puits (149). »

Je souhaiterai (150) pourtant

« Que les vaches ne cessent de donner leur lait (151) et la terre toutes ses moissons abondantes; que la pluie tombe en temps oppor-

tun (152); que le souffle des vents réjouisse le cœur de tous les hommes (153); que les créatures (154) soient constamment dans la joie; que les brâhmanes respectés soient gens de bien, et que les princes gouvernent glorieusement la terre en soumettant leurs ennemis et en observant fidèlement leurs devoirs. »





NOTES SUR LE DIXIÈME ACTE

(1) La traduction de ce premier hémistiche est très-hypothétique. Cf. la note de Wilson sur ce passage.

(2) *Nerium odorum*, Ait.

(3) Comm. *pitrvanasya çmaçânasya*.

(4) Comm. *vâyasâh kâkâh*.

(5) Comm. *virasam ruksham yathâ syât tathâ ratantah*.

(6) Comm. *tarkayanti utprekshante*. — D'après l'analogie de la stance qui suit (p. 157, lig. 18, édit. Stenz.) *gandha* est peut-être synonyme de *candana*, sandal, et *rakta*, au lieu de signifier sang, serait un simple adjectif. Dans ce cas, il faudrait traduire « oint de sandal rouge. »

(7) Comm. *hastâh iva hastakâh hastacihnâni; ivârthe kan*.

(8) Comm. *pishtacûrnâbhyâm avakîrnah vyâptah; pishtam tandulânâm cûrnâm tilânâm*.

(9) Comm. *apaçuh san paçur yathâ sampadyate tathâ krtah paçûkrtah; paçuh devibalitânâya chûgâdih*.

(10) Comm. *târatamyam bhedah*.

(11) Comm. *mayâ upetam prâptam tat niraparâdhâradhâdîduhkham drshtrâ*. — Cette glose suppose la variante *madupetam etat* indiquée par Stenz. et à laquelle il a préféré pour son édition *mama deham etam*.

(12) Comm. *martyam maranadharmânâm.*

(13) Voir la note de Wilson sur ce passage.

(14) Comm. *âhintâ iti dvitīyasya cāndālasya nāma.*

(15) Comm. *gohā iti prathamacāndālanāma.*

(16) Comm. *meghāt. Stenz. meghe.*

(17) Comm. *rathyātah. Stenz. rathyāyā.*

(18) Comm. *vātāyanam garūkshah syāt.*

(19) Comm. *sagotrāh. Stenz. saloptrah.*

(20) Comm. *sādasiyajnasya mahati mandape.*

(21) Comm. *nividāni ghanāni caityāni āyatanāni tatra brahmanām vedānām goshañh. —* Il y a un jeu de mot difficile à rendre entre *goshañh* du premier hémistiche et *ghoshanāyām* du second.

(22) Comm. *pāpāñh asatṛcāñh ananurūpair ayogyāñh cāndālādibhir manusyāñh.*

(23) Comm. *nagaritah. Stenz. nagaryāñh.*

(24) Comm. *svajātimahattareti cāndālasamboḥhanam.*

(25) Comm. *pracurāñh he janāñh ity arñhah.*

(26) Comm. *uparamatu. Stenz. tvaratām.*

(27) Les fils étaient tenus à faire des offrandes aux mânes de leur père. Voir les *Lois de Manu.*

(28) Comm. *yena yajnopavitena.*

(29) Comm. Tel que le mot *ārya*, etc. : *nirupapadena āryetyādiviçeshamaçūnyenety arñhah.*

(30) Comm. *parikshitum. Stenz. pratīṣhtam. —* L'idée sans doute est que les malheurs de Charudatta dépendent de sa destinée; que, par conséquent, il peut avoir été condamné sans être coupable et a droit au même respect qu'auparavant.

(31) Comm. *vyapadeçāñh kalankāñh vasantasenāmāritety evanurūpāñh aparādavyarahārāñh çushkāñh vrthairity arñhah. —* Le deuxième pada de cet hémistiche est difficile, mais le sens ne semble pas pouvoir être autre que celui qu'indique ma traduction.

(32) Comm. *āghātam adhiharanīyam vadasthānam.*

(33) Comm. *adhvare yajne; ajah chāgah yajnapaṣuḥ ālabdhum ālambhanam abhimantranapūrvakam hananam tatprāptum; çamītram yajniyam paṣuhanasthānam... çamītāyajne iti sūtram pācīner vaidikyām prakriyāyām çamītari bhavam çamītram yajne paṣughāta sthānam ity arthah.*

(34) Comm. *he dīrghāyur evam bhavan cīram me jīva.* Stenz. *evam bhavan, etc.*

(35) Comm. *idam putrarūpam vastu tat çrutismṛtipurāneshu prasiddham ity arthah.*

(36) Racine de *Vandropogon muricatus.*

(37) Comm. *asau vasantasenā; trayā cārudattena.*

(38) Comm. *asti.* Stenz. *atra.*

(39) Comm. *pratolikātah.* Stenz. *pratolikāyā.*

(40) Comm. *tena çakārena na krtam vairam yena saha māyā ity arthah.*

(41) Comm. *bhaktam oḍanah.*

(42) Comm. *kūlena oḍanena gudaudanena.* Stenz. *sā.īrcyākārena gudodanena.*

(43) Comm. *bhinnakāmsyavat khankhanāyāḥ katuvikrtasvarāyāḥ.*

(44) Comm. *patahānām.* Stenz. *ntahānām.*

(45) Comm. *vāvādayamānam ity raktavye vāvādayantam vyāpādayantam ātmānam mārāyantam ity arthīkeyam uktir arthasya tathā bhāvitayā çakāraradham dyotayatīti dhyeyam.*

(46) Comm. *hi vitarke.*

(47) Comm. *esha vṛddhah* (Stenz. *etārān*) *mahān vṛddhīm prāptah ity arthah.*

(48) Comm. *vadhyam vadhyasthānam.*

(49) Arbre fabuleux qui produit tout ce qu'on peut désirer.

(50) L'idée est, sans doute, qu'il possède assez de bijoux sans avoir eu besoin de tuer Vasantasena pour en acquérir davantage.

(51) Comm. *suvarnacarikāhetor ity arthah.*

(52) Comm. *baddhah* qui manque chez Stenz.

(53) Comm. *svairam* que Stenz. joint à l'indication scénique sous la forme *svairakam*.

(54) Comm. *tādanādinā vitaptah cetah kim na pratapati samtāpena kim kim svāmiriruddham nācarati na vadati yena svāmirinācah syād ; sarvam evācarati vadatīti nirgalitārthah*. — Il y a jeu de mot du texte sur *vitaptah* et *pratapati*.

(55) Comm. *na pratyāyate* (Stenz. *pratyāyati*) *pratyayo bodhah na bodhavishayo bhavātīty arthah*. *praçastam satyam satyakam* (Stenz. *satyam kam api*) *praçamsāyām kan*.

(56) Comm. *na samvadati samvādah prāmānyam iti tāntrikāh ; daivam na pramānatām prayātīty arthah*.

(57) Comm. *nismara*. Stenz. *nishkrāma*.

(58) Comm. *nagarīm imām ujjayinīm parityajya kasyāpi muner āçramam gantaryam grhitvā mātaram tatrapī adyaiva gantaryam na tu çrah*.

(59) Comm. *vasantasenāmāranāpavādarūpāparādhenety arthah*.

(60) Comm. Parce que le suicide est un péché capital : *na pūjyate* (Stenz. *yujyate*) *ityādi evam evātmaghātasya mahōpātakatvād iti bhāvah*.

(61) Comm. *ete*. Stenz. *asya*.

(62) Comm. *catuvaka*. Stenz. *vatuka*.

(63) Comm. *cāndāla goha*. Stenz. *are cāndālā*.

(64) Comm. *cārudattavrddhavakah budubakah itiyam bhāshā vadabaka iti pralapanti ca lokāh*.

(65) Comm. *anena jarjaravamçakhandena samkhalena*. Stenz. *kranatā jarjaravamçakhandena çnkhalena*. — Comm. *samkhalena vadyapatahadindimavādanadanēnety arthah*.

(66) Comm. *vadyapālikā*. Stenz. *vadyaparyāyah*.

(67) Comm. *yadi mama kelikā madīyā vadyapālikā*. (Stenz. *paryāyah*).

(68) Comm. *tishthatu... cārudattah iti çeshah*.

(69) Comm. *yadi tara vadhyapālī*. Stenz. *yadi tara vadhyaparyāyah*.

(70) Comm. *tena vaddhāvena vattāveneti* (manque dans l'édition Stenz.) *dzçi kevalam bhāshā vaddhimahotsavenety arthah; mahotsavavddhyā iti yāvat*.

(71) Comm. *rājnah parivartah parivartanam; anyo rājety arthah*.

(72) Comm. *lekham kiyatyah pūlikās tara mama ca kiyatyah āsann āvābhyām upabhuktāh vā kāh kāh ity evam ganānarūpam likhitadarçanarūpam ca vyavahāram ity arthah; pūrvam iha ca bodhyam*.

(73) Comm. Sur les juges, etc. *prabharatiti pravalānām nyāyādhiçānām adhikaranikādinām purushānām*.

(74) Comm. Qui a fait que les bijoux sont tombés de la ceinture de Maitreya : *bhāgyadoshāt vidhūshakakakshāt suvarnālamkāranipātarūpāt dūshitatvety anvayah*.

(75) Comm. *svargasthā bhūmisthitā vā saiva vasanta-senaiva*.

(76) Comm. *veçam ivetyāder hasyāspadam ity arthah*.

(77) Comm. *ko'pi patito'pi uttishthate utthitah patanam ca vasasanupātikā çavasya punar asti* (Stenz. *ko'pi utthitah patati ko'pi patito'py uttishthate uttishthatpatato vasanaparyāyah çavasya punar asti*). *vasanapātikā vastrapatanam vastram prasāritam; yathā nipatati punar utpatati ca tathā çavo'pi jīvati kadācit, kim punar jīvanushyah patitah punar uttishthate iti vācyam iti bhārah*.

(78) Comm. *ehi imam rājamārgam*. Stenz. *ehi ayam rājamārgah*.

(79) Comm. *pratipālaya kshamasvety arthah*.

(80) Comm. *hī vismaye*.

(81) Comm. C'est la déesse Durgā. *sahyah parvatāh tatra vartamānām durgām devīm prārthayate*.

(82) Comm. *gatajivitā punar āgatajivitāsmity arthah; atra jīvasthānīyah cārudattah*.

(83) Comm. *etam vrtântam*. Stenz. *yathâsamvrttam*.

(84) Comm. *upasrtyeti* (cette indication scénique n'est pas donnée par Stenz.) *dvitîyacândâlasya samîpam gatvety arthah*.

(85) Comm. *sâ*. Stenz. *ganikâ*.

(86) Comm. *jivâtur jivanaushadham ity amarah*.

(87) Comm. *vidyâtra mrtasamjivanî bodhyâ*.

(88) Comm. *punar dhriyeta punar jivety arthah*.

(89) Comm. Chârudatta sous-entend : « Mais ce mariage serait vain si ma pauvreté t'empêchait de m'aimer. » C'est-à-dire : « Nous voilà mariés, en quelque sorte; ne me repousse plus jamais. » *vyangyârthas tu tâvad etâvatim imâm âpadam upabhujoyâpi yadi tavâham daridratayâ na dayitastadânarthah iti vivâhah iveti; kim vâcyam tava ca mama câyam vivâhah evâsîd itah param kadâpi mâ mâm atyâkshir iti cāvaseyah*.

(90) Comm. *kim nedam iti ânupurvi vitarke*.

(91) Comm. *dakshinatâ udâratâ samarthatâ vâ*.

(92) Comm. *çatrunâ çakârena prabhavishnunâ râjacyâlatayâ prabhunety arthah*.

(93) Comm. *yato mukto' to manâg iti*.

(94) Comm. *cintayâ*. Stenz. *cintakah*. — Le commentaire n'a pas le mot *nâma* qui suit *samvâhako* chez Stenz.

(95) Comm. *alamkârapananishkrîto' smi*. Stenz. *alamkâre.na nishkrîto' smi*.

(96) Nom d'un Aditya.

(97) Comm. *hantâ bhettâ krauncaçatruv iti prabhûta-prabhâvâbhipradyam*.

(98) Comm. *çeshabhûtâm caramâm ity anena sarvam karttaryam; anyat krtam iti bodhyam*.

(99) Comm. *balam sainyam mantraç ca* (Stenz. *mitra) âbhyam hinam*.

(100) Comm. *prakarshât svakiyapratâpâdêh prabhâvât; garasthân (sic) kuto' pi yûyam mâ bhaishteti ricçâsam utpâdyety arthah*.

(101) Comm. *vasudhâyañ ádhirâjyam svâmyam yasminn idrçam sampûrnam çatrurâjyam çatroh pâlakasya râjnah râjyam akhandâjnâvishayo hi râjyam iti lakshanalakshitam râjyam ity arthah prâptam kim iva çatrurâjyam balâreh (Stenz. surâreh) in drasya râjyam iva endram padam ivety arthah; ayam upamânavâkyârthah upameye ripurâjye viçeshanam iti jneyam ajvaih.*

(102) Comm. *tena çârudattenety arthah. bhavaty iti antarasamvâde ity uktam.*

(103) Comm. *ayam ârambhah râjnah pâlakasya hananârûpah udyogah api nâma saphalah syâd iti sambhâvanâ.*

(104) Comm. *jâlmo' samikshyakâri syât; avicâryakârinah jalmâh.*

(105) Comm. *Aryaka : asmatsvâminah âryakasya nûtanamarhârâjasyety arthah.*

(106) Comm. *kenopâyena uttîrnam tatrâha nâreva priyatamayeti vasantasenayety arthah.*

(107) Comm. *ârjavam vjutvam saralatâ sâceyam savinayâ svacchetyâdi nânârûpâ bodhyâ.*

(108) Comm. *Voler de l'or est un péché capital d'après les livres sacrés: svarnasteyasya çâstroktamahâpâtakavâd âha krtamahâpâpa iti.*

(109) Comm. *bhûtapûrvavrttântam uktvâ sâmpravrttântam âha anyac cetyâdinâ. — yajnarâtah yajnasthânam idam câparicchinnajanasammardena pramâdasthânam tatra ca çastrâghâtahananâdeh sambhâvanâpinety (?) âçayenâha yajnarâtasthah iti. — Il y a jeu de mots dans le rapprochement intentionnel d'âryakena et d'âryavrttena.*

(110) Comm. *Chârudatta n'est pas suffisamment éclairé et Çarvilaka continue de lui expliquer ce qui s'est passé : çarvilakena evum ukte' pi na samyagbuddham çârudattenei punah spashtayati tvadyânam iti. — yah âryakah.*

(111) Comm. *râjyam atisrsham dattam.*

(112) Ville ainsi nommée de Kuça, fils de Râma.

(113) Rivière qui la traversait, ainsi qu'Ujjayinî. C'est un affluent du Gange.

(114) Comm. *yusmaḍgunoḥârjitam yusmâkam řûjyânâm řishtatayâ siddhânâm iva cârudattaçarrilakâdinâm gunân upakârâh pravahanâvataranarakshana-bandhanabhedanasiddhâdeçanâdayah taih uparjitam râjyam yatah tat tat upayajyatâm upayogavishayâkriyatâm cârudattacandanaçarrilakâdibhih sarrair; upayogah sârthakatâ râjyasya yathâ bhavati tathâ anushthiyatâm ity arthah.*

(115) Le comm. n'a pas çaranam qui suit rakshanam dans l'édition Stenz.

(116) Comm. *kim asyetyâdi râkyena řshtam vikalpayaî.*

(117) Comm. *řunar na idçam karishyâmi.* Stenz. *řunar na dūshâyishyâmi.*

(118) Comm. *çatur ity âryâ chandah; upakâretyâdih caturthah caranah.* Stenz. n'a pas donné à ce passage la forme métrique.

(119) Le passage qui commence ici est une interpolation dont l'auteur est un certain Nilakantha qui voyait, à ce qu'il semble, une omission regrettable dans l'absence au dénoûment de certains personnages tels que la femme et le fils de Çarudatta. Notre commentateur a trouvé ce passage dans un manuscrit ayant deux cents ans de date, c'est-à-dire remontant aux premières années du xviii^e siècle. Voici, du reste, ce qu'il en dit : *yal pustakam drshvâsmâbhir iyam krtâ vyâkhyâ tatra dviçatavarshajirne pustake drçyate itah param nilakanthenâpûri itî pratijnâya nepathye kalakalah řunar nepathye esâ ajja câludattassa vahuâ ajjâ dhûdâity ârabhya agre. çarri. dishthyâ jivitasuhrdvargah âryah. — câr. yushmatprasâdena ity antam samârya :*

yat sūryodayabhayatah kavirōcitapātramelanam na
 [krtam;
sundarayuktibhir araraca yadā candanakoktinilakan-
 [thas tat.

iti nijanirmilisūcikām āryām viracya samāpito' yam
adhiko granthah. pustakāntare tu na darīdreçyate' smā-
bhis tu mūlakrthkavitānanurūpām aṣimām kavitām ālo-
cyāpi grantho' yam prakrtagranthasamlagnah ivety
vyākhyāyate ity avadheyam. eṣhā āryacārudattasya
vadhūr āryā dhūtā pade vasanāncale viligantam
dārakam ākṣhiṇantī rāshpabharitanayanaih janaih
nivāryamānā prajvalite pāvake praviçati, etc. — Cf.
 édit. Stenz. p. 325 et seqq. et la note de Wilson sur ce
 passage.

(120) Comm. *vyāshatayatayā. Stenz. vyāprtayatayā.*

(121) Comm. *he cārucarite yadāpi yadyāpi bhavatyāhi*
caritāni pātivratiya (sic) suçīlatādīlakshanāni mahītala-
sthitisahāni na santi bhūtale sthātum na çaknuvantity
arthah; padārtham atyagram na dhartum samarthā
bhūr iti bhāvah, tathāpi svargam sukham mayā vinā
na trayā bhoktum yuktam pativratātvād iti sarvār-
thah.

(122) Comm. *bhavati mā tāvat. Stenz. bhavatyās tā-*
vat.

(123) Comm. *adhirohanam, Stenz. rohanam.*

(124) Comm. Sans l'assistance des *kshatriyas*, etc. :
kshatriyādīnām bhinnatvenāpi citāroh.mādhikārasma-
ranād uktam brāhmanyāh iti.

(125) Le texte donne en outre : *atikrāntam kim ma-*
norathaih, qui semble intraduisible.

(126) Comm. *preyāsiti prathamam sambodhanam dvi-*
tīyam saptamyantam.

(127) Comm. *locanamudranam iti mukulibhāvam la-*
kshayati.

(128) Comm. *aho samvidhānam samīcīnam vidhānam*

ghatanam anayor dampatyor ity aho āçcaryam ity arthah anyathānayor drayor api nāçasamavathānasya sambharād iti bhārah.

(129) Comm. *dishtyā daivena jīvitāsuhrdām āryakavasantasenādhūtādinām mitrānām vargah samūhah yasya tādrçāh āryah dishtyā daivena na tv anyena kenāpi kāranena ity arthah.*

(130) Comm. *nāham daivena jīvitāsuhrdvargah kim tu yushmat prasādenety uttaram dadau cārudattah. — etāvātparyantam evāyam adhiko granthah pustakāntare tu çakā. himādike paccujjīvidehmi iti purushāih saha nishkrāntah ity anantaram çarvilak. ārye, etc. — ity eva drçya'e granthah evamvidhapūrvoparibhāram ārahan na tv anyo' yam adhikah ketrīma itīdam ihāradheyam. Ici se termine l'interpolation.*

(131) Comm. *rājā āryakah.*

(132) Comm. *vasāntāsenām avagunthyeti prāvāra-kena vasāntāsenām acchādyety arthah. — nirmokam iva reçyātvam vyavacchīdya varnāntareneva radhūpādābhihtheyatvena vasāntāsenām bhujavgiṃ alamekāretī bhārah.*

(133) Comm. *idrçam anityatvam kva rājā pālakah çakārah tatkṛto vasāntāsenācārudattādinām radhah kva cāyam āryakah ābhīrah kshanād eva bhūmīderah çrīmahārājaç caivamvidham ity arthah.*

(134) Comm. *kulapatīh athyakshah sarvasrāmīty arthah.*

(135) Comm. *sangataḍevālayeshu rihāro nastikālaye iti koçah.*

(136) Comm. *sāmpratam jīvanasāphalyam prāpitāsmīty arthah. daçabhih suvarnair mocitena nishkrīteneva samvāhakena nirvedā: bhikshūbhūtena vasāntāsenā salilasecanādinā jīvaḍavasthān prāpīte mahānupakārah āsīd. itānim sakalarihārakulapatītvādhikāraṇāna pratyupakārapratīkārah āsīd iti sampadām jīvārid asmity asyāçayah.*

(137) Comm. *prthivīdandapālatā prthivyām prthivyāh vā yo dandah çāsanam tam pālayatīti prthivīdandapālah tasya bhāvah sarvaparthivyām koshhayālādhi-kāro bhavativīty arthah. dandapālah eva grāmakūtakah iti nāgarika iti cābhidhīyate; sphutam cedam daçakumārādau.*

(138) Comm. *tasya rājacyālasya çakārasya pūrvam tadbhaginīpateh pālakasya rājno rājye ity arthah. yathaiva vartamānā kriyā tathāivāstv ity anvayah; kriyā dānādānasammānasānavasanabhojanāngandadyaiçvavyopabhogçlakshanah sarvavyāpārah ity arthah. sajjanaçiromaninā cārudattenātiçaundīryād evam abhihite' pi çarvilakena pūrvam yathaiva vartamānā kriyetyāder mārānarūpā kriyā buddheti tathāivāçayena paramotsāhena çarvilakah prāha paçyenam iti.*

(139) Comm. *te cārudattasya ekavāram tv idam anekadhā priyam krtam bhūyah punah kim karomi.*

(140) Comm. *paçya (Stenz. param) tvam iti kathānena na samunniyate paramotsāhah çatruh krtāparādah çaranam upetya pādāyoh palitah çastrena na hantayah upakārahatas tu kartayah ity āryā smartayānupadam evoktā āçir āçiçamsanalakshanām granthasamāptim granthakāras tāvad avatārayati.*

(141) Comm. *vīrarasasthāyibhāvasya paramotsāhasya paramāvīrbhāvah pratīti patham avataratīti sākshinah sahrdayāh svīyabhāgyah priyavayasya pratāpa-prabhāvasampādītām priyāparāmparām cārudattah prāha labdheti.*

(142) Comm. *vasantāsenāmāranāpavādādirūpasya cārītryasya çuddhir ity arthah.*

(143) Comm. *rājā... çāsti dushtanīgrahasahitah çish-tānugrahah.*

(144) Comm. *iyam priyā vasantāsenā bhūyah punah prāptā samgatety arthah.*

(145) Comm. *bhāvān çarvilakah me mama vayasyah samgatah militah.*

(146) Comm. *apûrvalâbhavad iti bhâvah.*

(147) Comm. *sakalagranthârtham nigamayann aprastutapraçamsâlamkârena prâha kâmçcid iti.*

(148) Comm. *anyonyam pratipakshânâm bâdhyabâdhakânâm vidhânâm ity arthah dhanitvanirdhanatvarûjatvarankatvâdiuâm samhatih samûho yasyâm îdççim samhatirûpâm iti vâ lokasthitim lokavyavahâram utpattisthitipralayâh iti kramât.*

(149) Comm. *kûpe yantram ghatîyantram tatra ghatikâh svalpâh ghatâh tâsâm nyâye prasaktah ghatîyan tre calati ghatikâç ca mâtâyâm kramâd uccanûcabhâve jalam ânayanti tyajanti ; yathâ tathâ vidhir api svakramâyâtam adhanatvasadhanatvâdikam anubhâvayatîty arthah.*

(150) Comm. *âçîrâtmakam bharatavâkyam kshirinyah iti.*

(151) Comm. *gavâm samkirtanam çakunarûpam iti jneyam ; tatrâpi havyakavyakriyâmidânukshiravatvena tv adhikam bodhyam.*

(152) Comm. *svasamayavarshî.*

(153) Comm. *anilâh komalâh vântu gacchantu na tu ghanghâratâh (sic).*

(154) Comm. *janminah.*

FIN DU TOME QUATRIÈME ET DERNIER



PK

Sudraka

3798

Le chariot de terre cuit

S91M74

1876

t.4



PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW



D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 14 09 03 01 004 8